Montréal jeudi 29 mai 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 124e année N° 216 64 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **84 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

INFORMATION › LE MAIRE GENDRON ET LE DOC MAILLOUX DE RETOUR

TQS ANNONCE SES COULEURS

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

Doc Mailloux

cyberpresse.ca
LA PRESSE

AFFAIRE COUILLARD-BERNIER

LES REBONDISSEMENTS À LIRE EN PAGES **A2** À **A5**

Stephen Harper, premier ministre

Julie Couillard

Jacques Dupuis, ministre de la Justice et de la Sécurité publique

PHOTOS PC

QUÉBEC ÉCLABOUSSÉ

› Le ministère de la Sécurité publique aurait confié un contrat à une agence dont le patron était Robert Pépin, ex-conjoint de **Julie Couillard** lié au crime organisé

› **Stephen Harper** aurait reçu la visite des services secrets dès la première semaine de mai

Le responsable, c'est le ministre
La chronique de **Vincent Marissal**

GREENSPAN À MONTRÉAL
UN HÉRITAGE EN QUESTION
PAGES **2** ET **3**
LA PRESSE AFFAIRES

YVES SAINT LAURENT
Les designers québécois lèvent leur chapeau
ACTUEL MODE
PAGES **2** ET **3**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Je me suis fait couillarder! »
- Minime Bernier

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

SONDAGE CROP-*LA PRESSE*

Charest continue sur sa lancée

PLQ	PQ	ADQ
41%	**32%**	**14%**

À LIRE EN PAGES **A6** ET **A7**

Pour la première fois en cinq ans, les libéraux franchissent le seuil des 40 % d'intentions de vote et peuvent espérer former un gouvernement majoritaire. Et pendant que le PQ reprend le terrain perdu dans la région de Montréal, l'ADQ et Mario Dumont continuent leur chute.

PRIX DE L'ESSENCE

Les bus et le métro ont la cote
PAGE **A12**

FRANCE

MICHEL FOURNIRET ET MONIQUE OLIVIER
Prison à vie pour « le diable et la sorcière »
PAGE **A19**

TABAC

UNE PRÉSENCE QUI DÉRANGE
Imperial Tobacco installe des présentoirs dans certains dépanneurs PAGE **A8**

ROLAND-GARROS

Wozniak se paie la 22e joueuse mondiale

PHOTO LIONEL CIRONNEAU, AP

La Québécoise de Blainville Aleksandra Wozniak a causé une belle surprise hier aux Internationaux de France en renversant Sybille Bammer, 20e tête de série et 22e raquette mondiale. Un combat à sens unique qui n'a duré que 58 minutes. L'an dernier, l'Autrichienne avait atteint la quatrième ronde à Roland-Garros. La dernière victoire d'une Canadienne dans le tableau principal du tournoi datait de huit ans.
Compte rendu en page 3 du cahier Sports.

Trévi
Fabricant • Installateur
PISCINES • SPAS • MEUBLE

LAVAL
515, boul. Curé-Labelle
(450) 622-9801

BOUCHERVILLE
1235, rue Ampère
(450) 449-2411

BLAINVILLE
11 boul. de la Seigneurie
(450) 435-6550

OUVERT 7 JOURS SEMAINE

3562622
3561517A

COUILLARD-BERNIER QUÉBEC ÉCLABOUSSÉ

UN LOUP DANS

Québec a confié la surveillance de prisonniers à une entreprise

Le gouvernement Harper est dans l'embarras depuis des semaines en raison des relations entre Maxime Bernier et une femme ayant eu des liens avec le crime organisé. Voici le gouvernement Charest empêtré à son tour : un autre ancien amant de Julie Couillard faisait, lui, dans le prêt usuraire. Ce qui n'a pas empêché le ministère de la Sécurité publique du Québec d'octroyer un contrat à une agence dont il était, dans les faits, le patron.

TOMMY CHOUINARD
ET ANDRÉ NOËL

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a accordé un contrat pour surveiller des détenus à une firme officiellement dirigée par un policier à la retraite, mais dont le véritable patron était son fils, Robert Pépin, un homme qui avait un dossier criminel et qui fréquentait le milieu interlope. M. Pépin a été le conjoint de Julie Couillard en 2004.

Le ministère de la Sécurité publique a accordé un contrat d'un an à l'Agence d'investigation et de sécurité D.R.P. en mars 2006. L'unique actionnaire et membre du conseil d'administration de l'agence était, et est toujours, Denis Pépin, un policier à la retraite qui a travaillé dans l'escouade antigang de la police de Montréal. L'entreprise existe encore mais n'est plus active.

Mais, malgré les apparences, c'est son fils Robert qui était le véritable patron de l'entreprise, selon des sources bien renseignées. Le rôle de Denis Pépin était très secondaire : il servait de caution à son fils, qu'il voulait aider, sans connaître toutes les activités de son agence.

Robert Pépin et une autre de ses entreprises, Location d'Auto Inter-Finance, ont fait l'objet d'une enquête de l'Office de protection du consommateur dès 2005, soit un an avant que le ministère de la Sécurité publique octroie son contrat à D.R.P. L'Autorité des marchés financiers a commencé sa propre enquête sur D.R.P. en novembre 2006, alors que l'agence était sous contrat avec le gouvernement.

La Sûreté du Québec a fait des enquêtes de sécurité sur cette entreprise chaque année depuis 2004 et n'a jamais trouvé quoi que ce soit à lui reprocher, a affirmé le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, hier. Le Parti québécois, qui a soulevé cette affaire à l'Assemblée nationale, met en doute le sérieux de ces vérifications.

Le contrat, pour lequel le ministère de la Sécurité publique a versé 158 522 $, a été accordé à l'Agence D.R.P. le 10 mars 2006 à l'issue d'un appel d'offres. Il a pris fin le 31 mars 2007 et n'a pas été renouvelé. D.R.P. a été préférée à Sécurité Riviera, dont la soumission a été jugée non conforme.

En vertu du contrat rendu public par le Ministère, l'agence D.R.P. avait le mandat d'« assurer la garde et la surveillance » des détenus du pénitencier de Saint-Jérôme lors de leur séjour dans un hôpital de la région. Pour toute la durée du contrat, 50 employés de l'agence ont fait au total 400 jours de garde à l'hôpital pendant qu'un détenu était soigné. « Aucun incident n'est survenu », a souligné Jacques Dupuis.

D.R.P. (pour Denis et Robert Pépin) possédait un permis conforme d'agence privée depuis 2004. Elle a fait l'objet d'enquêtes de sécurité de la SQ de 2004 à 2007, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle a mis fin à ses activités, a souligné Jacques Dupuis. Robert Pépin, endetté jusqu'au cou, s'est suicidé en mai 2007 dans les bureaux de l'agence, à Laval.

Selon Jacques Dupuis, c'est Denis Pépin, père de Robert et policier du SPVM à la retraite, qui est le seul actionnaire et administrateur de l'agence. Il n'a aucun casier judiciaire ni aucun lien avec le milieu criminel. C'est pourquoi l'agence a décroché le contrat, a expliqué le ministre.

Le registre des entreprises précise que l'agence D.R.P. a d'abord existé sous le nom de Gestion Robert Pépin. Julie Couillard, l'ex-conjointe de l'ex-ministre Maxime Bernier, en a été vice-présidente en 2004, pendant sa liaison avec Robert Pépin.

Le registre des entreprises précise que l'agence D.R.P. a d'abord existé sous le nom de Gestion Robert Pépin. Julie Couillard, l'ex-conjointe de l'ex-ministre Maxime Bernier, en a été vice-présidente en 2004, pendant sa liaison avec Robert Pépin. C'est ce dernier qui a fondé l'entreprise à la fin de 2003 : Jacques Dupuis a confirmé que cette information était connue de son ministère. Mais Robert Pépin, le fondateur de l'entreprise, n'a jamais fait l'objet des vérifications de la part de la SQ quant à son rôle dans D.R.P.

Dans le cadre de ses enquêtes de sécurité, la SQ ne s'est intéressée qu'à Denis Pépin et aux agents de sécurité de la firme. Elle n'a pas enquêté sur la famille de Denis Pépin ni sur les autres employés et administrateurs de l'agence.

Robert Pépin avait pourtant des antécédents judiciaires qui auraient dû alerter la Sécurité publique. Il avait plaidé coupable en juillet 2006 à une accusation de recel, déposée en 2004, dans une affaire de vol d'une cargaison de marchandises.

L'Office de la protection du consommateur (OPC) avait également déposé 17 chefs d'accusation contre lui le 28 mars 2006. Une autre de ses entreprises, Location d'auto inter-finance, faisait des prêts qualifiés d'usuraires par l'OPC, une affaire rendue publique dès 2005.

Les accusations contre M. Pépin sont tombées en raison de son suicide. Mais en décembre 2007, Location d'auto inter-finance a été condamnée à payer des amendes de 21 260 $.

Une dette d'un million

Au moment de s'enlever la vie, Robert Pépin devait environ un million de dollars à divers entrepreneurs et créanciers, dont au moins un important « shylock » lié aux Hells Angels.

Il venait également de recevoir une assignation à comparaître devant l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui s'intéressait à ses activités depuis novembre 2006. Sans les autorisations requises de l'AMF, il avait rencontré des petits investisseurs pour les convaincre de placer leurs épargnes dans des entreprises comme l'Agence D.R.P. Il agissait en compagnie de Rocco Di Stefano, de Zema Finances, accusé par des investisseurs de leur avoir fait perdre 1,5 million de dollars.

Malgré tous ces signaux alarmants, la Sécurité publique a renouvelé le permis de l'Agence D.R.P. année après année et lui a donné un contrat de surveillance de détenus. « Est-ce que ces signaux-là étaient connus au moment où on a fait la vérification ? De toute évidence, je suis obligé de vous répondre non », a affirmé Jacques Dupuis, flanqué de son sous-ministre Paul Girard. La nouvelle loi sur les agences de sécurité privée, qui entrera en vigueur en 2009, prévoit que les enquêtes de sécurité s'étendent aux actionnaires minoritaires des entreprises, a souligné M. Dupuis.

ULYSSE NARDIN
DEPUIS 1846 LE LOCLE - SUISSE

Disponible **exclusivement** chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM
3557933A

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Selon le ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis, c'est Denis Pépin, père de Robert et policier du SPVM à la retraite, qui est le seul actionnaire et administrateur de l'agence. Il n'a aucun casier judiciaire ni aucun lien avec le milieu criminel. C'est pourquoi l'agence a décroché le contrat, a-t-il expliqué.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous !	ACTUEL **7**	Loteries	**A10**
Astrologie du jour	ACTUEL **8**	Monde	**A19 à A21**
Bourses	AFFAIRES **13 et 14**	Petites annonces	ACTUEL **4** AFFAIRES **4**
Décès	ACTUEL **5 et 6**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Forum	**A22 et A23**	Trait d'Union	ACTUEL **8**
Horaire télévision	ARTS **4**		

Météo

Généralement ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. **22**, min. **7**. SPORTS **7**

LA BERGERIE

dirigée par un criminel, ex-conjoint de Julie Couillard

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

En vertu du contrat rendu public par le ministère de la Sécurité publique, l'agence D.R.P., dont les bureaux étaient situés dans l'édifice lavallois que l'on voit ci-dessus, avait le mandat d'« assurer la garde et la surveillance » des détenus du pénitencier de Saint-Jérôme lors de leur séjour dans un hôpital de la région. Selon le ministre Jacques Dupuis, la Sûreté du Québec a fait des enquêtes de sécurité sur cette entreprise chaque année depuis 2004 et n'a jamais trouvé quoi que ce soit à lui reprocher.

Les pratiques de l'agence D.R.P avaient été dénoncées à la télé

ANDRÉ NOËL
ET ANDRÉ CÉDILOT

En mars 2005, un million de Québécois ont appris à la télévision que l'agence d'investigation et de sécurité D.R.P. (pour Denis et Robert Pépin) aidait une autre entreprise de Robert Pépin à recouvrer des prêts consentis à des taux annuels de plus de 300 %, ce qui est interdit par le Code criminel.

Le reportage, présenté à l'émission *J.E.* de TVA, montrait le rôle de l'agence D.R.P. dans une opération qualifiée de prêt usuraire par l'Office de la protection du consommateur. Mais il faut croire que personne n'a vu le reportage au ministère de la Sécurité publique, puisque celui-ci a confié un contrat de transport de prisonniers à l'agence D.R.P. en mars 2006.

À la fin du mois de mars 2005, une équipe de *J.E.* a reçu des plaintes contre l'entreprise Location d'auto Inter-finance, de Laval, qui était exploitée par Robert Pépin. Cet homme, qui venait de rompre avec l'ancien mannequin Julie Couillard, était alors accusé du vol d'une cargaison de marchandise. Il a plaidé coupable à une accusation de recel en juillet 2006.

Location d'auto Inter-finance publiait des petites annonces dans le *Journal de Montréal*. L'entreprise offrait de prêter de l'argent en prenant en garantie la voiture des emprunteurs. Ainsi, un hémophile de Sherbrooke qui avait contracté le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine a eu recours à ces services parce qu'il avait besoin rapidement d'argent pour payer ses médicaments. Une mère de famille de l'est de Montréal s'est adressée à l'entreprise et l'a elle aussi amèrement regretté.

Le reportage, présenté à l'émission *J.E.* de TVA, montrait le rôle de l'agence D.R.P. dans une opération qualifiée de prêt usuraire par l'Office de protection du consommateur. Or il semble que personne au ministère de la Sécurité publique n'a vu le reportage.

Des taux de plus de 300 %

Tous les deux devaient payer leurs dettes chaque vendredi, à des taux qui dépassaient les 300 %. Une membre de l'équipe de *J.E.*, armée d'une caméra cachée, s'est d'abord présentée comme une cliente dans les bureaux de Location d'auto Inter-finance. Une réceptionniste lui a remis une carte du directeur de l'Agence D.R.P. en lui disant d'entrer en contact avec lui.

La journaliste Nathalie Lemieux est retournée à visage découvert avec un caméraman dans les bureaux de l'entreprise. On voit Pépin se diriger vers eux, en colère. « Y aura pas d'entrevue », dit-il. « Pourquoi des gens qui viennent emprunter de l'argent sont référés à D.R.P.? » lui demande la journaliste. « Pas de prêts, on n'annonce plus depuis des mois », répond Pépin. « Parce qu'il y a eu des plaintes à l'Office de protection des consommateurs? » demande Mme Lemieux. « Vous me harcelez, répond Pépin. J'appelle la police. »

Joint à son tour, l'avocat de D.R.P., Me Victor Cayer, a d'abord nié qu'il y avait des liens entre Location d'auto Inter-finance et D.R.P., même si les deux entreprises étaient à la même adresse et si la première référait ses clients à la deuxième. La journaliste insiste. Me Cayer répond: « Il est évident qu'il peut y avoir des contrats qui ont été donnés chez D.R.P. pour retracer des gens ou quoi que ce soit, dit-il. Ça se peut fort bien, parce que c'est une agence d'investigation. »

Intimidation

À un moment donné, l'homme de Sherbrooke atteint du virus du sida a dû suspendre ses paiements parce qu'il était à l'hôpital. Des hommes ont alors frappé à la porte de ses parents et ont téléphoné à ses amis pour exiger sa voiture.

« Ils ont fait beaucoup d'intimidation, ils sont allés chez mes parents, c'était un samedi... Ils ont fait plusieurs téléphones. Ils ont appelé chez des amis. Il y a même des numéros qu'ils ont eus que je sais même pas comment ils les ont eus, parce que c'était pas des numéros que j'avais donnés en référence. »

Yves Leclerc, de l'Office de la protection du consommateur en Estrie, a déclaré dans le même reportage que le taux réclamé par l'entreprise de Pépin équivalait « à un taux d'intérêt de plus de 300 %, alors que le taux d'intérêt prévu au maximum, on parle du Code criminel, est de 60 % ».

Robert Pépin a été accusé par l'Office de la protection du consommateur. Mais ses ennuis ne se sont pas terminés là. L'Autorité des marchés financiers a commencé à s'intéresser aussi à lui et à l'Agence D.R.P. dans le cadre de son enquête sur le réseau de Rocco Di Stefano, un ancien pasteur qui se faisait passer illégalement pour un courtier en valeurs.

Robert Pépin s'est pendu dans les locaux de l'Agence D.R.P. en mai 2007, quelques jours après avoir été convoqué par l'Autorité des marchés financiers. Il avait 45 ans. Pendant une bonne partie de sa vie adulte, Pépin s'était tenu dans les milieux criminels. Lorsqu'il s'est suicidé, il devait environ 1 million à divers créanciers, dont au moins un important « shylock » lié aux Hells Angels.

COUILLARD-BERNIER QUÉBEC ÉCLABOUSSÉ

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

L'affaire Bernier a porté ombrage au voyage de 72 heures de Stephen Harper dans quatre pays européens, soit la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Le premier ministre a semblé perturbé pendant une bonne partie de sa tournée. Il est ci-dessus accompagné de la chancelière allemande Angela Merkel, qu'il a rencontrée hier à Bonn dans le cadre de la Conférence de l'ONU sur la biodiversité.

Harper savait, selon les libéraux

Le premier ministre aurait été informé début mai par le SCRS de la conduite de Maxime Bernier

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'opposition officielle a lancé une petite bombe hier aux Communes en affirmant avoir été informée d'une rencontre au bureau du premier ministre, quelque part entre le 1er et le 8 mai, entre Stephen Harper et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) au sujet de la conduite du ministre des Affaires étrangères Maxime Bernier.

« Nous sommes portés à croire qu'il y a eu une rencontre entre le SCRS et le cabinet du premier ministre pour discuter de la conduite du ministre des Affaires étrangères », a lancé en Chambre le député libéral Ujjal Dosanjh. Ce dernier a répété ces informations plus tard à l'extérieur des Communes (alors qu'il ne bénéficiait plus de l'immunité parlementaire), affirmant la tenir d'une source sûre.

M. Dosanjh, ancien ministre de la Justice et ancien premier ministre de Colombie-Britannique, a demandé à plusieurs reprises au ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, de confirmer l'information.

Ce dernier a pris bien soin de ne pas la nier mais il a systématiquement refusé de répondre par l'affirmative aux questions des libéraux. « Il n'y a aucune chance que nous rendions publique une quelconque rencontre de ce genre si elle a trait à la sécurité et aux services de sécurité », s'est ainsi contenté de répondre M. Day.

« Il n'y a aucune chance que nous rendions publique une quelconque rencontre de ce genre si elle a trait à la sécurité et aux services de sécurité. » – Stockwell Day

« Le fait de ne pas avoir nié, a réagi le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, laisse la porte ouverte à la réalité de cette réunion et ça confirmerait la thèse que M. Harper était bien sûr au courant de ce qui se passait. »

Le chef du gouvernement soutient pourtant depuis le début de l'affaire Bernier-Couillard qu'il s'agit d'une question concernant la vie privée de son ministre et que cela ne le concernait d'aucune manière; une déclaration qui semble contredite par sa discussion au début du mois avec les services de renseignement au sujet de son ministre des Affaires étrangères. Encore lundi, lors de la visite à Ottawa du président de l'Ukraine, Viktor Iouchtchenko, M. Harper affirmait qu'il n'avait pas « l'intention de faire un commentaire sur une ancienne blonde d'un ministre », que ce n'était pas un sujet qu'il prenait « au sérieux ».

Les informations sur la liaison du ministre Bernier « avec une femme ayant eu des liens avec le crime organisé » ont commencé à paraître dans les médias le 7 mai dernier. Mais les rumeurs sur cette idylle circulaient depuis quelques semaines sur la colline parlementaire, ce qui aurait alerté à l'époque le cabinet du premier ministre.

Interrogé sur la crédibilité des renseignements mis à jour par son parti, le député libéral Denis Coderre a assuré les journalistes que ces informations étaient fondées. « Ce n'est pas une partie de pêche, a-t-il lancé. Nous avons des sources crédibles qui nous ont amenés à poser cette question-là. »

Les libéraux font valoir également que si M. Harper ne cesse d'affirmer, comme il le fait, que l'oubli de documents secrets par M. Bernier chez Julie Couillard n'a causé aucun préjudice au pays en matière de sécurité nationale, c'est qu'il a reçu des garanties à cet égard de la GRC ou du SCRS.

Bob Rae, le porte-parole libéral en matière d'affaires étrangères, a pour sa part souligné que le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan, a affirmé que les documents oubliés chez Mme Couillard avaient été retournés bien avant l'annonce de la démission de M. Bernier par le chef du gouvernement. « Il y a même un article de presse, a-t-il ajouté, qui précise que le premier ministre a reçu la lettre de démission de M. Bernier lundi matin. »

Tous les partis de l'opposition ont ainsi conclu hier que le premier ministre savait que des documents secrets avaient été oubliés chez la petite amie de l'ex-ministre Bernier mais qu'il a tenté jusqu'à la dernière minute de sauver son ministre « par intérêt partisan ».

La vérité est « qu'ils ont décidé d'agir lorsqu'ils ont su que Julie Couillard révélerait (la perte des documents) le soir même à la télévision », a soutenu le député bloquiste Serge Ménard.

Par ailleurs, les libéraux, les bloquistes et les néo-démocrates se sont mis d'accord hier pour appuyer une motion déposée au Comité de la sécurité publique – où ils sont majoritaires – afin d'enquêter sur les questions de sécurité soulevées par la liaison de Maxime Bernier. Le premier ministre Harper sera invité à répondre aux questions du comité ainsi que M. Bernier et Mme Couillard. Les trois partis se sont cependant tous déclarés favorables à la tenue d'une enquête complémentaire et indépendante de la GRC.

Les conservateurs forcés de revoir leur stratégie au Québec

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BONN, Allemagne — La démission spectaculaire du ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, chamboule les stratégies électorales du Parti conservateur au Québec.

Les stratèges conservateurs avaient l'intention d'utiliser à fond le ministre déchu durant la prochaine campagne électorale dans l'espoir de faire des percées dans les régions du Québec. Mais la chute brutale de celui qui était devenu l'une des principales têtes d'affiche du parti dans la province force les conservateurs à revoir leur plan de match.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, M. Bernier devait passer plus de la moitié de la prochaine campagne électorale à sillonner le Québec afin de donner un coup de pouce aux candidats conservateurs ayant de bonnes chances de déloger des députés bloquistes.

M. Bernier était vu il y a quelques mois à peine comme une valeur sûre capable de défendre les idées et le bilan du Parti conservateur au Québec, d'autant qu'il a remporté la victoire dans sa circonscription de Beauce avec une confortable avance, recueillant 67 % des voix au dernier scrutin.

L'ex-ministre avait même rencontré le directeur de la prochaine campagne nationale des conservateurs, Doug Finley, à Ottawa à ce sujet il y a quelques mois. M. Finley lui avait alors demandé d'être prêt à passer au moins 20 des 36 jours de la campagne à l'extérieur de sa circonscription.

Bernier était vu comme une valeur sûre capable de défendre les idées et le bilan du PC au Québec. Il serait maintenant difficile d'accorder un tel rôle à un ancien ministre qui a autant mis le gouvernement Harper dans l'embarras.

Mais sa démission lundi soir change la donne. Après une série de bourdes en tant que grand responsable de la diplomatie canadienne, M. Bernier a été contraint de démissionner après avoir reconnu qu'il avait oublié des documents hautement confidentiels sur le dernier sommet de l'OTAN à Bucarest, au début avril, à la résidence privée de Julie Couillard, son ancienne amie de cœur qui a fréquenté pendant des années des individus reliés au monde interlope.

Il serait maintenant difficile d'accorder un tel rôle à un ancien ministre qui a autant mis le gouvernement Harper dans l'embarras au cours des dernières semaines. Les conservateurs devront donc revoir leur stratégie de communication et trouver un messager plus crédible que M. Bernier. Le ministre des Transports, Lawrence Cannon, serait un choix logique, bien qu'il doive passer plus de temps dans sa circonscription de Pontiac, en Outaouais, afin d'assurer sa réélection.

À la une d'un quotidien italien

La démission de M. Bernier, en particulier la cascade d'événements pour le moins rocambolesques qui ont mené à son départ, a rapidement fait le tour des principales capitales du monde lundi. Encore hier, le quotidien italien *La Stampa* rapportait les dessous de cette affaire alors que M. Harper mettait les pieds dans la capitale italienne pour rencontrer son homologue Silvio Berlusconi. Une photo couleur de Julie Couillard portant sa fameuse robe décolletée a été publiée à la une du quotidien.

Cette affaire a d'ailleurs porté ombrage au séjour de 72 heures du premier ministre Stephen Harper dans quatre pays européens, soit la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Ce voyage éclair prend fin aujourd'hui.

M. Harper a semblé perturbé pendant une bonne partie du voyage par les événements des derniers jours qui secouent son gouvernement. D'ailleurs, durant ses apparitions publiques, il ne semblait pas avoir l'aplomb qu'on lui connaît depuis qu'il est à la tête du gouvernement.

À son retour au pays, M. Harper devra affronter les tirs nourris des trois partis de l'opposition aux Communes relativement à cette affaire qui, selon le chef libéral Stéphane Dion, met en cause son jugement. En outre, il devra s'atteler à la tâche de remanier son cabinet afin de trouver un successeur à M. Bernier. Pour l'heure, le ministre du Commerce international, David Emerson, s'occupe de la diplomatie canadienne par intérim tandis que la ministre du Patrimoine, Josée Verner, doit aussi s'occuper de la Francophonie.

À cet égard, un porte-parole du premier ministre, Dimitri Soudas, a réfuté les informations diffusées hier à CTV selon lesquelles M. Harper entend remanier son cabinet en profondeur. « Il y aura des changements mineurs au cabinet bientôt », a-t-il affirmé hier dans un courriel à *La Presse*.

COUILLARD-BERNIER QUÉBEC ÉCLABOUSSÉ

Vous faites exprès, ou quoi ?

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Récapitulons : le gouvernement du Québec a accordé un contrat à une entreprise dirigée dans les faits par un homme d'affaires lié au crime organisé. De surcroît, un contrat pour la surveillance de détenus lors de déplacements ! Cet homme d'affaires, Robert Pépin, avait été condamné pour recel. Plus tard, il s'est suicidé accablé de dettes, notamment envers un usurier sympathisant des Hells Angels.

Il y a quelques années, Maurice « Mom » Boucher a été condamné pour avoir ordonné l'assassinat de gardiens de prison. Aujourd'hui, on donne en sous-traitance le travail des gardiens… à des gens qui fréquentent le milieu interlope.

Que l'État sous-traite la garde de prisonniers, c'est déjà douteux. Qu'il confie en plus cette tâche à une entreprise dirigée par un individu qui a un casier judiciaire, ça dépasse l'entendement. Pendant qu'on y est, pour économiser quelques dollars, pourquoi ne pas confier la garde des parcs nationaux aux braconniers ?

C'est surréaliste. Si Réjean Tremblay avait écrit un truc pareil dans une de ses séries, on lui aurait reproché de pousser trop loin la fiction par excès de sensationnalisme.

Mais il ne s'agit pas de fiction. Il s'agit d'un beau gros contrat de 158 000 $ autorisé après appel d'offres par le ministère de la Sécurité publique. Vous faites exprès, ou quoi ?

Que l'État sous-traite la garde de prisonniers, c'est déjà douteux. Qu'il confie en plus cette tâche à une entreprise dirigée par un individu qui a un casier judiciaire, ça dépasse l'entendement. Pendant qu'on y est, pour économiser quelques dollars, pourquoi ne pas confier la garde des parcs nationaux aux braconniers ?

C'est quoi le problème ? Il n'y a pas d'ordinateurs à la Sécurité publique ? Ces gens-là n'ont pas accès aux dossiers du ministère de la Justice ? Pourtant, leur ministre, Jacques Dupuis, cumule les deux postes, non ?

Parlant du ministre Dupuis, on voit mal, si toute cette histoire est vraie, comment il pourra garder son job de ministre. Si le principe de responsabilisation existe encore, si la responsabilité ministérielle veut encore dire quelque chose, Jean Charest ne pourra faire autrement que de trouver un nouveau ministre pour la Sécurité publique. Contrairement à Stephen Harper, qui n'a pas de candidat idéal sous la main pour remplacer Maxime Bernier aux Affaires étrangères, Jean Charest, lui, peut se tourner vers son député de Laval, Guy Ouellette, candidat-vedette aux dernières élections et ancien spécialiste des motards à la SQ.

Notre système politique repose sur la confiance, surtout quand il s'agit de sécurité publique. Le lien de confiance vient de prendre une bonne volée de plomb dans l'aile.

Bien sûr, le ministre Dupuis n'était pas au courant. Bien sûr, il n'aurait jamais autorisé un tel contrat s'il avait su à qui on le donnait. Justement, voilà le problème : le contrat a bel et bien été donné à cette entreprise. Ultimement, le responsable, c'est le ministre. C'est ainsi que nos gouvernements fonctionnent. Cela, encore une fois, se résume en un mot : responsabilisation.

Avant que cela ne dégénère, Jean Charest devrait aussi rapidement ordonner à tous les ministères de revoir leurs contrats pour s'assurer que le crime organisé ne s'est pas infiltré ailleurs. Sait-on jamais, les motards, apparemment, ont beaucoup diversifié leurs activités ces dernières années. Et ils sont plutôt doués pour les affaires. Rappelons, par exemple, qu'une firme d'entretien ménager liée aux Hells a déjà obtenu un contrat pour… l'escouade Carcajou.

M. Charest vit une embellie inespérée dans les sondages, mais il devrait se méfier. La nature a horreur du vide et comme son gouvernement n'a pas mis grand-chose sur la table pour cette fin de session parlementaire, l'opposition risque de se déchaîner sur cette histoire de contrat. Avec raison, d'ailleurs.

Depuis quelques jours, dans la foulée de l'affaire Couillard-Bernier, des lecteurs déversent dans ma boîte de courriels leurs frustrations à l'endroit des gouvernements. Ils en ont contre leur nonchalance, contre leur manque de transparence. Contre leurs mensonges aussi.

On ne peut pas les blâmer. La réalité, en effet, dépasse la fiction ces jours-ci. On accuse souvent les médias d'en beurrer trop épais, et il est vrai que nous ne faisons pas tous toujours preuve d'une judicieuse retenue, mais en ce moment, nous n'avons rien à ajouter. Les politiciens font très bien ça tout seuls.

Quand on parle de liens entre le crime organisé et l'État, on étire dangereusement le seuil de tolérance de citoyens déjà cyniques ou désabusés.

On étire aussi la patience des électeurs quand on pervertit les institutions parlementaires en mascarades partisanes. C'est pourtant ce que proposent, encore une fois, le Bloc et les libéraux, en insistant pour qu'un comité parlementaire convoque Maxime Bernier et son ex, Julie Couillard.

De grâce, épargnez-nous ce cirque ! On a eu assez depuis quelques années des Guité, Gagliano, Schreiber, Spector, Mulroney et même le cuisinier de ce dernier pour comprendre que ces comités, dans des circonstances exacerbées par un climat partisan, ne servent à rien, sinon qu'à ridiculiser l'Institution.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

PHOTO CHRIS WATTIE, LA PRESSE CANADIENNE

Dans un communiqué, hier, Maxime Bernier a confirmé qu'il a donné sa démission après avoir appris qu'il avait oublié des documents confidentiels chez son ex-conjointe, Julie Couillard.

Bernier rompt le silence

MARTIN CROTEAU

Silencieux depuis sa démission en début de semaine, l'ancien ministre des Affaires étrangères Maxime Bernier a assumé hier « l'entière et unique responsabilité » de l'erreur qui a mené à sa chute.

Dans un communiqué, il a confirmé qu'il a donné sa démission après avoir appris qu'il avait oublié des documents confidentiels chez son ex-conjointe, Julie Couillard. « Je constate également, avec regret, les conséquences qu'ont eues les récents événements sur la vie privée de M^me^ Couillard », a-t-il écrit, précisant qu'il n'entendait pas dévoiler les détails de sa vie privée.

L'ancien chef de la diplomatie canadienne entend garder son siège à la Chambre des communes, lui qui représente la circonscription de Beauce.

Il a fait savoir qu'il serait absent pour quelques jours, le temps de se reposer en famille. « (Maxime) est fatigué », a convenu le père de M. Bernier, Gilles, joint hier soir.

L'ancien ministre s'est toutefois refusé à tout autre commentaire.

TVA poursuit Gesca

Le diffuseur réclame 1,3 million

MARTIN CROTEAU

Estimant que leur réputation a été « malicieusement salie » par deux articles traitant de leur couverture de l'affaire Julie Couillard, TVA et trois de ses employés ont intenté hier une poursuite de 1,3 million de dollars contre *La Presse*, *Le Soleil*, Cyberpresse et deux journalistes.

TVA, son vice-président à l'information Serge Fortin, ainsi que les animateurs Pierre Bruneau et Paul Larocque, se disent diffamés par les journalistes Richard Therrien et Patrick Lagacé. Selon les plaignants, les deux chroniqueurs auraient insinué que les hauts dirigeants de Quebecor sont intervenus pour protéger Maxime Bernier, avec qui ils entretiendraient des liens d'amitié.

« Dans ce dossier comme à chaque occasion où nous sommes poursuivis, nous continuerons de défendre avec vigueur les principes de la liberté d'expression », a indiqué le vice-président à l'information de *La Presse*/Cyberpresse, Philippe Cantin.

Lorsque le scandale qui a mené à la démission du ministre Maxime Bernier a éclaté, le 7 mai, plusieurs réseaux de télévision ont rapporté que le chef de la diplomatie canadienne avait fréquenté une femme autrefois liée au crime organisée, sans toutefois révéler l'identité de cette dernière. Ce soir-là, TVA n'a pas diffusé la nouvelle, même si ses journalistes avaient enquêté sur le sujet.

Le lendemain matin, des quotidiens québécois et canadiens ont levé le voile sur les liens entre Julie Couillard et des membres des Hells Angels. Ces informations ont été reprises dans plusieurs bulletins télévisés. Mais dans ses reportages, TVA a décidé de taire le nom de M^me^ Couillard et de brouiller son visage. Le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*, propriétés de Quebecor, se sont également gardés de dévoiler son identité ce jour-là.

Le 9 mai, dans les pages de *La Presse* et du *Soleil*, le chroniqueur Richard Therrien a révélé que la direction de TVA, suivant les conseils de son contentieux, avait donné l'ordre de ne pas aborder la nouvelle sous prétexte que M^me^ Couillard n'a aucun dossier criminel. Une décision qui a indisposé certains travailleurs de la station.

Le même jour, sur son blogue, Patrick Lagacé s'est interrogé sur les motifs de l'entreprise, précisant toutefois qu'il « refuse de croire » que les liens possibles entre Pierre Karl Péladeau et Maxime Bernier seraient à l'origine du black-out. Il a également présenté un extrait du film *The Insider*, dans lequel un réseau de télévision renonce à publier une nouvelle d'intérêt public pour protéger ses intérêts économiques. TVA y voit une insinuation.

La direction de *La Presse* et de Cyberpresse a défendu la démarche de ses reporters, assurant qu'elle a été conforme aux pratiques journalistiques. « Cela dit, dans ce dossier comme à chaque occasion où nous sommes poursuivis, nous continuerons de défendre avec vigueur les principes de la liberté d'expression, a indiqué le vice-président à l'information de *La Presse*/Cyberpresse, Philippe Cantin. Nous sommes convaincus que notre engagement répété en ce sens profitera ultimement à tous les médias d'information du Québec. »

POLITIQUE

SONDAGE CROP – *LA PRESSE*

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL

PLQ	PQ	ADQ	PV	QS
41 %	32 %	14 %	6 %	6 %

LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

Jean Charest	Pauline Marois	Mario Dumont
39 %	33 %	13 %

INTENTIONS DE VOTE SUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

OUI	NON
41 %	59 %

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

(Après répartition proportionnelle)

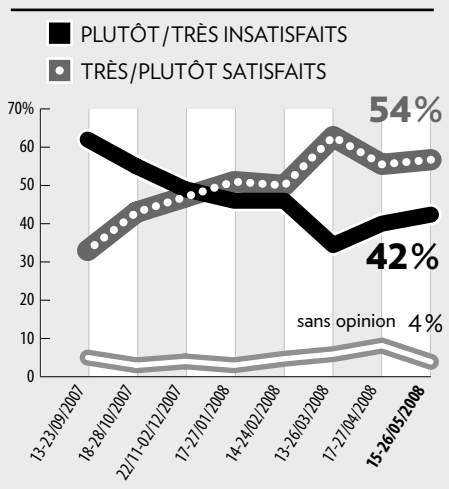

INTENTIONS DE VOTE SELON LA LANGUE D'USAGE ET LA RÉGION

(Après répartition proportionnelle)

	PLQ	PQ	ADQ	PV	QS
Total Québec	41 %	32 %	14 %	6 %	6 %
Francophones	32 %	38 %	17 %	6 %	6 %
Non-francophones	82 %	6 %	3 %	3 %	5 %
Montréal métro	44 %	34 %	8 %	6 %	7 %
Île de Montréal	49 %	31 %	5 %	6 %	9 %
Couronne nord et Rive-Sud	38 %	37 %	12 %	7 %	4 %
Grand Québec	47 %	29 %	17 %	4 %	3 %
Ailleurs en région	37 %	31 %	21 %	5 %	6 %

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL

(Après répartition proportionnelle)

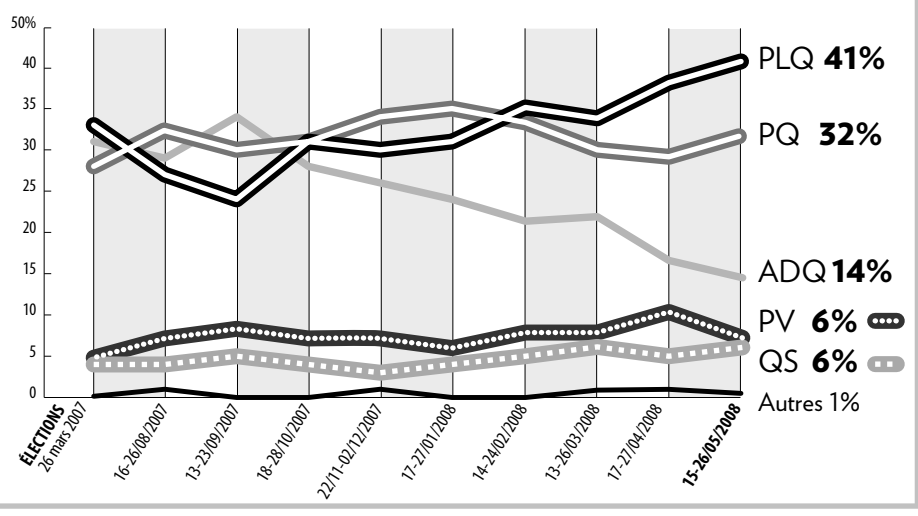

MÉTHODOLOGIE : Les résultats de ce sondage reposent sur 1 000 entrevues téléphoniques effectuées du 15 au 26 mai 2008 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Charest clairement majoritaire

La débandade de l'ADQ se poursuit et le PQ regagne du terrain dans la région de Montréal

DENIS LESSARD

Pour la première fois, en cinq ans, depuis leur élection de 2003, les libéraux de Jean Charest ont franchi le seuil des 40 % d'intentions de vote. Pendant que le PQ reprend le terrain perdu dans la grande région de Montréal, Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec continuent leur chute en vrille, accélérée par le verdict des élections complémentaires.

C'est le constat auquel arrive la maison CROP, au terme d'une enquête menée, du 15 au 26 mai, auprès de 1000 personnes.

Le coup de sonde, précis à trois points près, indique que des élections générales cette semaine auraient permis aux libéraux d'obtenir 41 % des suffrages, contre 32 % au PQ et un faméliique 14 % à l'ADQ. Par rapport au mois précédent, libéraux et péquistes grimpent de trois points, une fois répartis proportionnellement les 14 % d'indécis. Ces résultats commencent à ressembler aux positions respectives des trois partis, au moment des élections de 2003 où Jean Charest avait battu Bernard Landry. Le PLQ avait alors obtenu 46 % des voix, contre 33 % au PQ et 18 % à l'ADQ.

Pour l'ADQ, la débandade se poursuit. Avec 14 %, Mario Dumont renoue avec ses scores de l'hiver 2007, avant que ne s'enflamme le débat autour des accommodements raisonnables. Cette chute de trois points par rapport à avril l'entraîne sous la barre des 18 % récoltés à l'automne 2004, au moment pourtant où le dépôt du rapport de la commission Bouchard-Taylor aurait pu apporter de l'eau au moulin adéquiste. À 32 %, le PQ monte de trois crans, et retrouve grosso modo les niveaux observés depuis l'automne 2007.

PHOTO BOB EDME, AP

Depuis janvier, Jean Charest et Pauline Marois étaient à égalité quand on évaluait le « meilleur premier ministre ». En mai, le chef libéral a subitement pris une avance de six points sur la péquiste, à 39 % contre 33. C'est le meilleur score du leader libéral depuis un an.

Chez les francophones, le PQ a une longueur d'avance, avec 38 % d'appuis, quatre points de mieux qu'en avril. Le PLQ marque le pas à 32 % et l'ADQ recule de deux cases, à 17 %, son score le plus faible depuis janvier 2007.

Pour Claude Gauthier, vice-président de CROP, un scrutin cette semaine aurait redonné le pouvoir au PLQ, et de façon clairement majoritaire. Tous les chiffres vont dans le même sens, la satisfaction à l'endroit du gouvernement est à 54 % (42 % sont insatisfaits).

Depuis janvier, Jean Charest et Pauline Marois étaient à égalité quand on évaluait le « meilleur premier ministre ». En mai, le chef libéral a subitement pris une avance de six points sur la péquiste, à 39 % contre 33. C'est le meilleur score du leader libéral depuis un an, M^me^ Marois a oscillé de 37 à 30 % depuis son arrivée à la barre du PQ il y a un an.

Mario Dumont continue de couler, il perd trois points, à 13 %, lui qui voguait au-delà des 30 % après les dernières élections.

Pour Claude Gauthier, Jean Charest aura pu calmer la controverse autour de son absence des cérémonies de La Rochelle pour le 400^e^ anniversaire de Québec en participant à d'autres cérémonies à Bordeaux. Aussi, toute l'opération Bouchard-Taylor, un atterrissage délicat après les primeurs de *The Gazette*, s'est finalement déroulée sans trop de dommages pour le gouvernement. Si l'actualité a eu son effet, c'est peut-être, risque Gauthier, sur la cote de popularité de la souveraineté du Québec, qui passe en un mois de 36 à 41 % – *The Gazette* et peut-être des sorties plus « identitaires » de la chef péquiste M^me^ Marois auront activé la braise nationaliste, observe M. Gauthier.

Un coup d'œil sur la répartition régionale des intentions de vote illustre désormais la fragilité de l'ADQ, en recul dans son château fort de la région de Québec. La taille de l'échantillon, moins de 200 répondants, incite à être prudent, mais l'ADQ y paraît en net recul, passant en un mois de 29 à 17 % d'appuis. Les péquistes passent de 25 à 29 % mais les libéraux grimpent de 32 % à 47 % dans la région de la capitale. La situation paraît validée par la satisfaction à l'endroit du gouvernement ; à Québec 65 % des gens se disent satisfaits du gouvernement.

À Montréal, dans l'ensemble le PQ fait des gains très nets, passant de 26 % à 34 % d'appuis, une hausse de huit points, tandis que les libéraux gravissent deux échelons, à 44 %. En ces lendemains d'élections complémentaires, où elle a subi une dégelée, l'ADQ passe de 16 % à 8 % dans la grande région de Montréal. Dans l'île même, les libéraux conservent une très nette avance, avec 49 % contre 31% au PQ et un maigre 5 % à l'ADQ. C'est dans la couronne nord et la Rive-Sud que les choses bougent davantage. On est à égalité entre libéraux et péquistes avec 38 et 37 % des intentions de vote respectivement. L'ADQ récolte seulement 12 % en périphérie de Montréal, elle qui a fait élire de nombreux députés dans ce secteur.

SONDAGE CROP – *LA PRESSE*

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU **FÉDÉRAL**

BQ	PCC	NPD	PLC	VERT
31 %	28 %	16 %	15 %	8 %

LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU CANADA

Stephen Harper 33 %

Jack Layton 27 %

Stéphane Dion 17 %

Gilles Duceppe 1 %

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

(Après répartition proportionnelle)

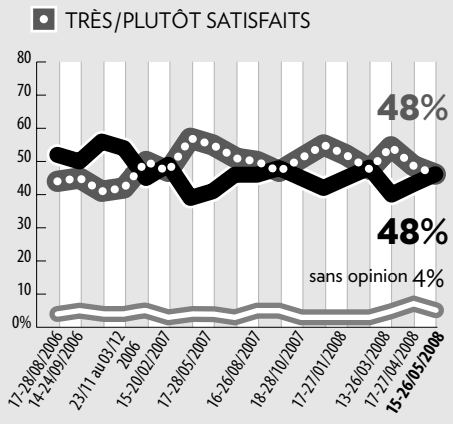

INTENTIONS DE VOTE SELON LA LANGUE D'USAGE ET LA RÉGION

(Après répartition proportionnelle)

	BQ	PCC	NPD	PLC	PV
Total Québec	**31 %**	**28 %**	**16 %**	**15 %**	**8 %**
Francophones	37 %	27 %	15 %	13 %	7 %
Non-francophones	4 %	34 %	21 %	28 %	13 %
Montréal métro	**31 %**	**25 %**	**16 %**	**17 %**	**10 %**
Île de Montréal	26 %	24 %	18 %	19 %	12 %
Couronne nord et Rive-Sud	37 %	27 %	13 %	15 %	7 %
Grand Québec	**25 %**	**50 %**	**12 %**	**8 %**	**4 %**
Ailleurs en région	**33 %**	**26 %**	**18 %**	**15 %**	**8 %**

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU **FÉDÉRAL** (Après répartition proportionnelle)

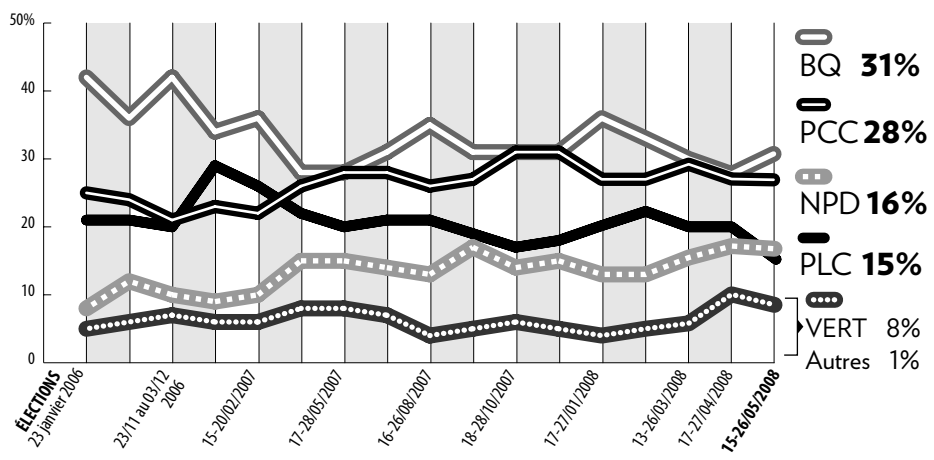

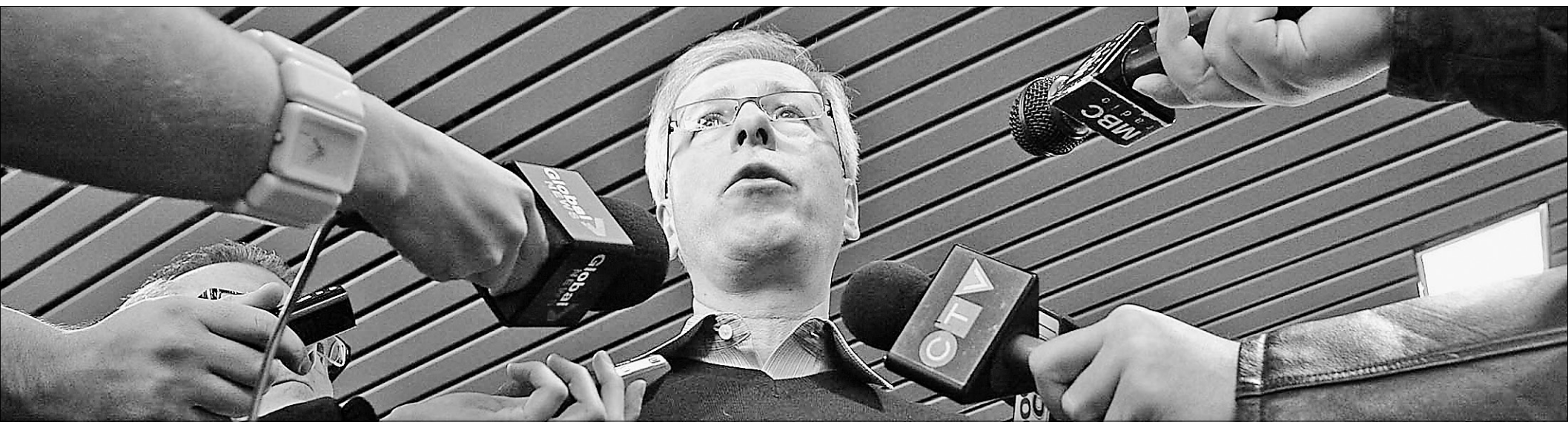

PHOTO PRINCE ALBERT, LA PRESSE CANADIENNE/*DAILY HERALD*

Avec seulement 15 % d'appuis au Québec, les libéraux de Stéphane Dion sont retournés à leur score du printemps suivant la défaite de Paul Martin, en janvier 2006.

Rien ne va pour les libéraux de Stéphane Dion

DENIS LESSARD

En dépit des déboires récents du gouvernement Harper, rien ne fonctionne pour les libéraux de Stéphane Dion au Québec. Le PLC s'est enfoncé de cinq points, et avec seulement 15 % d'appuis, est retourné à son score du printemps suivant la défaite de Paul Martin, en janvier 2006.

Dans sa plus récente enquête, du 15 au 26 mai derniers, CROP constate que le Bloc québécois paraît capitaliser sur les rebondissements des dernières semaines à Ottawa. Le parti de Gilles Duceppe récolte 31 % d'appuis, une hausse de trois points sur avril, soit la marge d'erreur de cette enquête menée auprès de 1000 personnes. Le Parti conservateur, lui, monte d'un point, à 28 %. Et le NPD, avec 16 %, se retrouve à un point de mieux que les libéraux, recalés en quatrième place. Un podium un peu symbolique pour les néo-démocrates puisqu'on est bien en deçà de la marge d'erreur quand on répartit, proportionnellement, les 14 % d'indécis.

Pour Claude Gauthier, spécialiste de CROP, quelques signes permettent toutefois d'entrevoir une « érosion » des appuis aux conservateurs.

Les bévues du ministre Maxime Bernier, sa démission et la controverse autour de son ex-amie Julie Couillard ; les rebondissements des derniers jours ne paraissent guère dans la photo de l'opinion que montre CROP aujourd'hui. Les interviews étaient pratiquement finies, explique M. Gauthier pour qui le véritable test pour le gouvernement Harper surviendra dans le prochain sondage, fin juin.

La satisfaction à l'endroit du gouvernement fédéral diminue ; elle est à 48 %, un point de moins qu'il y a un mois, mais quelques crans de moins que les niveaux de l'automne dernier. Le nombre des insatisfaits augmente régulièrement depuis trois mois, passant de 40 à 44 puis à 48 % des répondants.

Si des élections avaient eu lieu cette semaine, les conservateurs auraient toutefois mieux fait que les 10 circonscriptions récoltées aux dernières élections, observe Claude Gauthier, mais le Bloc québécois conserverait une nette majorité de sièges. On le voit en scrutant les intentions de vote des francophones, 37 % pour le Bloc, une montée de quatre points sur avril, et 27 % pour les conservateurs, un point de moins qu'il y a un mois. Les libéraux restent à un anémique 13 % des intentions de vote chez les francophones. Les néo-démocrates sont en baisse de trois crans, à 15 %.

Pour le tiers des Québécois, Stephen Harper est, parmi les chefs fédéraux, celui qui a les meilleures qualités pour être premier ministre. Cette hausse de deux points sur avril est aussi une baisse de deux points sur son score de mars. Jack Layton du NPD surprend, à 27 %, mais il est favorisé, explique Claude Gauthier, par le fait que les supporteurs du Bloc le choisissent plus volontiers que MM. Dion ou Harper.

Stéphane Dion décroche 17 % d'appuis, sont meilleur score en trois mois, deux points de plus qu'en avril.

N
O E
S
Croix-Rouge canadienne
Division du Québec
En tout lieu.
En tout temps.
1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

PARTONS!
VACANCES VOYAGE
Tous les mercredis et samedis dans
LA PRESSE

Délicieusement distinctif.
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ FRASER

La collection Wilshire Blvd incarne le glamour et l'élégance de Beverly Hills. Caractérisée par des lignes pures et des formes douces, cette collection propose des éléments contemporains et traditionnels créant une allure attirante et un design angulaire. Le tout ornementé d'acier inoxydable au fini nickel brossé, de marbre somptueux et de cuir ivoire offrant un contraste unique de textures et de couleurs.

boutique évolution

Les meubles Fraser
8300, rue Devonshire, Montréal
514-342-0050
www.meublesfraser.com
Aut. Métropolitaine
Devonshire
Royalmount
Décarie
Jean-Talon
Fraser DEPUIS·SINCE·1880
Des meubles sans pareil !®
3564717A

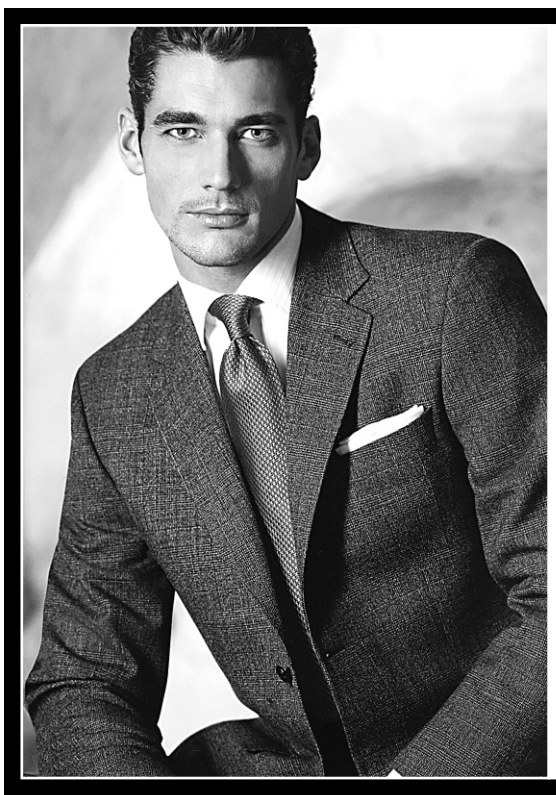

Solde de printemps
Complets et vestons sport
Jusqu'à 30% de RABAIS*
sur une sélection parmi nos collections
DORMEUIL • JACK VICTOR • PAL ZILERI • SCABAL
*Quantités limitées, retouches gratuites sur les articles à moins de 50% de rabais
OGILVY monsieur
MODE INTERNATIONALE
ESPACE HOMME AU 4e
Sainte-Catherine Ouest et de la Montagne • 514.845.4742 • ogilvycanada.com
3564666A

ACTUALITÉS

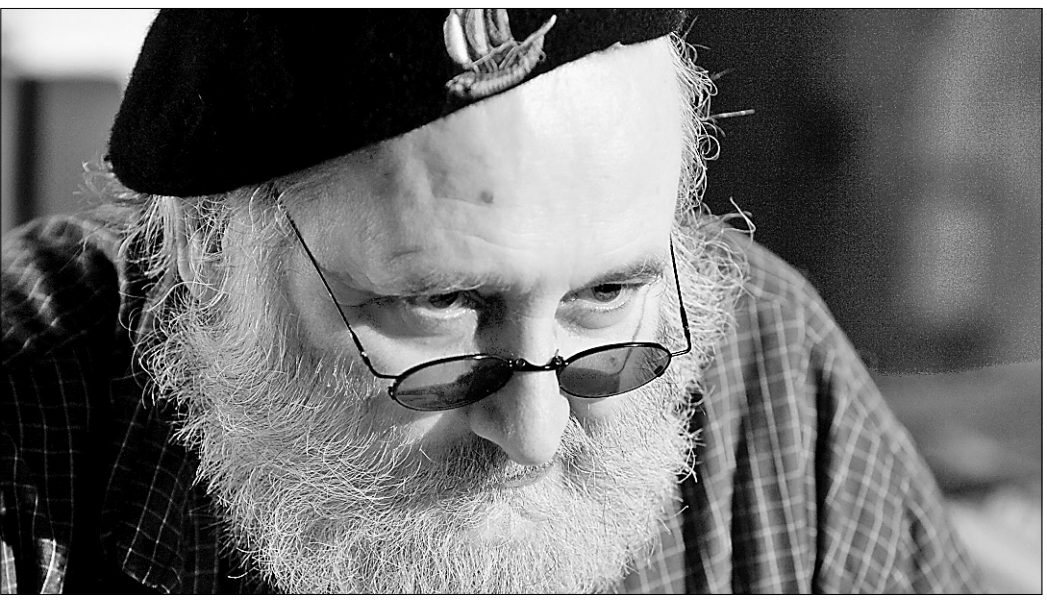

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Victor-Lévy Beaulieu se défend d'être raciste dans une mise au point envoyée aux médias hier.

VLB en remet

Dans une « mise au point sur la Reine-Nègre » envoyée aux médias hier, il se dit victime comme saint Sébastien

LOUISE LEDUC

Victor-Lévy Beaulieu se défend d'être raciste. À preuve, dit-il, il a même accepté l'invitation de Dany Laferrière de passer quelque temps en Haïti parce qu'il admire la « résistance difficile et courageuse de son peuple qui représente le seul pays francophone dans les Amériques ». Non, c'est contre Michaëlle Jean qu'il en a. Et contre Gilles Duceppe, « qui ressemble de plus en plus au maréchal Pétain ».

Gilles Duceppe « ressemble de plus en plus au maréchal Pétain, heureux comme un poisson dans l'eau de se montrer plus *canadian* que les *Canadians* ».
— Victor-Lévy Beaulieu

L'écrivain de Trois-Pistoles, qui s'en est pris à la gouverneure générale dans un texte publié dans *L'Aut journal*, a envoyé hier aux médias une « mise au point sur la Reine-Nègre ».

« Mes détracteurs ont dit que Jeanne Sauvé et Adrienne Clarkson ont été avant madame Jean gouverneures générales du Canada et qu'on ne les a pas accusées d'être des reines-nègres. Il y a une raison simple à cela: M^me^ Sauvé et M^me^ Clarkson ne sortaient guère de leur fonction apolitique », écrit Beaulieu.

L'écrivain se plaint qu'on ait fait de lui « un saint Sébastien dont on voudrait se débarrasser ».

Gilles Duceppe versus Barack Obama

Puis il vise Gilles Duceppe, disant regretter qu'il ne soit pas comme Barack Obama. « S'il avait persisté, s'il y avait mis toute sa passion, s'il avait proposé véritablement un projet de pays et de société, pourquoi n'aurait-il pas, comme Barack Obama, renversé la vapeur? »

C'est ainsi, dit-il, que Gilles Duceppe « ressemble de plus en plus au maréchal Pétain, heureux comme un poisson dans l'eau de se montrer plus *canadian* que les *Canadians* ».

La chose a fait sourire le chef du Bloc québécois, qui a indiqué qu'il ne ferait pas de commentaire.

— Avec Gilles Toupin

LA LETTRE DE VICTOR-LÉVY BEAULIEU EST PUBLIÉE EN PAGE A23

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Tous les commerçants n'ont pas eu la chance de se faire offrir gracieusement un présentoir à rabats par Imperial Tobacco. John Lacovelli, propriétaire du Marché d'la P'tite Patrie, à Montréal, a dû lui-même commander sur l'internet, au coût de 600$, les panneaux de plastique qui cachent désormais ses produits du tabac, en conformité avec la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 31 mai.

Imperial Tobacco installe des présentoirs dans certains dépanneurs

À quelques jours de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, cette initiative est mal accueillie par les groupes antitabac

TRISTAN PÉLOQUIN

À quelques jours de l'entrée en vigueur de la loi interdisant l'étalage de produits du tabac dans les commerces, Imperial Tobacco installe dans certains dépanneurs de nouveaux présentoirs dont elle souhaite se servir à des fins publicitaires, a appris *La Presse*.

Ces nouveaux étalages, proposés gracieusement aux meilleurs clients de l'entreprise depuis le début mai, sont munis de rabats (*flaps*, en anglais) qui cachent les paquets de cigarettes, conformément à la loi qui entrera en vigueur ce samedi. « Imperial Tobacco explore présentement des avenues qui pourraient donner une valeur ajoutée à ces présentoirs (*merchandising solution*). Une des solutions envisagées est de coopérer avec une compagnie de publicité tierce qui pourrait fournir un programme d'affichage publicitaire sur ces rabats », lit-on dans un contrat obtenu hier.

Selon nos informations, une entente avait été conclue entre le cigarettier et une importante agence de publicité pour la diffusion de telles publicités sur les présentoirs, mais le contrat a été annulé tout récemment.

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac craint qu'Imperial Tobacco, producteur des marques Du Maurier et Player's, se serve de ce programme pour diffuser, par exemple, des messages du groupe MonChoix.ca, un lobby protabac financé par l'industrie. « On pourrait aussi imaginer des publicités avec des images de voiliers ou d'autos de course pour les cigarettes Player's, des chevaux pour les paquets de Peter Jackson ou des images de mode devant ceux des Matinée », avance Louis Gauvin, coordonnateur de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

En principe, un nouveau règlement publié dans la *Gazette officielle* par le gouvernement Charest doit interdire clairement ce genre de publicité dans les commerces, en n'autorisant l'annonce de produits du tabac que sur un seul panneau couvert uniquement du lettrage en noir et blanc. Mais ce règlement n'entrera pas en vigueur avant « quelques semaines », a reconnu hier Marie-Ève Bédard, l'attachée de presse du ministre Philippe Couillard. « Notre intention est de l'adopter d'ici la fin de la session parlementaire », a-t-elle précisé, reconnaissant qu'il y aura une période pendant laquelle il sera interdit d'étaler les cigarettes dans les dépanneurs alors que la publicité de produits du tabac y sera permise.

Pas de publicités, selon Imperial Tobacco

Chez Imperial Tobacco, on assure toutefois qu'en conformité avec ce règlement en voie d'adoption, il n'est absolument pas question de diffuser des publicités vantant ses marques sur les nouveaux présentoirs. « C'est sûr et certain qu'il n'y en aura pas, a soutenu la porte-parole Catherine Doyle. Les détaillants perdent des revenus importants, et ce programme est une façon pour nous de leur redonner une partie de ces revenus. »

Quant à d'éventuelles publicités de MonChoix.ca ou de groupes de pression protabac? « Ce seront les sociétés de médias qui vendront les espaces publicitaires, pas nous », a répondu M^me^ Doyle.

Ces garanties sont loin de rassurer les groupes antitabac. « Pour nous, c'est inquiétant de savoir que la plus grande compagnie de tabac contrôlera des milliers d'espaces publicitaires dans des dépanneurs alors que, par le passé, l'industrie a toujours poussé sa promotion jusqu'aux limites extrêmes de la loi », a noté M. Gauvin.

À titre d'exemple, la Coalition rappelle les anciennes publicités de la série Sport Extrême, d'Export A, que RJR-MacDonald n'a jamais voulu reconnaître comme de la publicité de ses produits.

Captez la vie avec Canon

Fin de semaine Canon

Venez rencontrer le représentant de *Canon*, Monsieur Paul Des Ormeaux, pour une **démonstration personnalisée!**

30 mai 2008 13h-21h
31 mai 2008 9h-17h
1er juin 2008 9h-17h

Magasinez en ligne sur **lozeau.com**

EOS REBEL XSi

Qualité d'image exceptionnelle

- Capteur CMOS 12,2 mégapixels
- Mise au point sur 9 points
- Grand écran ACL de 3 po
- 3 images / seconde

969,99$ CA 2756B004 | **Incluant un objectif: 18-55mm f/3.5-5.6 IS**

Reflex

Canon EOS **40D**

- 10,1 mégapixels, écran ACL de 3 po
- Capteur autonettoyant
- Écran ACL de 3" avec visée en temps réel

1 149,99$* | **Boîtier seulement** CA 1901B005
Rég.: 1 269,99$

1 349,99$* | **Incluant un objectif 17-85mm IS USM** CA 1901B011
Rég.: 1 599,99$

* Après remise postale de 100$

Canon EOS **5D**

- 12,8 mégapixels
- Mise au point 9 zones
- Boîtier en alliage de magnésium

1 949,99$* CA 0296B003
Rég.: 2 549,99$
* Après remise postale de 200$

Compact

Canon Powershot **SD1100is**

- 8 mégapixels, zoom optique 3x
- Stabilisateur d'image optique
- **Couleurs: argent, doré, bleu et brun bohémien**

269,99$ CA 2508B002
Rég.: 279,99$

Canon Powershot **SD870is**

- 8,3 mégapixels
- Zoom optique 3,8x grand-angle
- Stabilisateur d'image optique

329,99$ CA 2340B002
Rég.: 349,99$

Canon Powershot **S5is**

- 8 mégapixels, zoom optique 12x
- Jusqu'à 1600 ISO
- Stabilisateur d'image optique

379,99$ CA 2077B005
Rég.: 399,99$

Canon Powershot **G9**

- 12 mégapixels, écran de 3 po
- Zoom optique de 6x
- Stabilisateur d'image optique

549,99$ CA 2082B005

Objectif

CA 6472A002

Canon Objectif **75-300 mm** f/4,0-5,6G III USM

- Compact et léger

259,99$

CA 0345B002

Canon Objectif **70-300 mm** f/4-5,6G IS USM

- Stabilisateur d'image jusqu'à trois valeurs

759,99$

CA 2569A004

Canon Objectif **70-200 mm** f/2,8L USM

- Performances comparables à un objectif fixe

1 289,99$*
Rég.: 1389,99$
* Après remise postale de 100$

CA 0298B002

Canon Flash **430 EX**

- Nombre Guide 141pi à 100 ISO
- Tête orientable

309,99$*
* Après remise postale de 20$

Vidéo

NOUVEAU

Canon Vixia **FS11**

- Mémoire flash interne de 16Go
- Zoom évolué de 48x

629,99$ CA 2685B001

Canon Vixia **HF10**

- Mémoire interne 16Go, fente pour carte SDHC
- Capteur CMOS HD pleine résolution

1 099,99$ CA 2573B001

L.L.Lozeau Ltée

6229, rue St-Hubert, Montréal (Québec) | 514.274.6577 | **www.lozeau.com**

3562741A

Photos peuvent différer. Valide jusqu'au 4 juin 2008

Les mots

PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Le sujet me passionne. C'est bien pourquoi j'y reviens. Quel sujet ? Les mots. Ces jours-ci un mot en particulier, un mot composé : roi-nègre. Une merveille de mot qui fusionne sens et image pour donner un de ces fulgurants bijoux comme en brillent tant dans la langue française, roi-nègre…

Savez quoi ? Le premier danger qui nous menace n'est pas le racisme mais l'ignorance.

L'ignorance n'est tant pas de ne pas savoir. J'ai l'impression que beaucoup de gens, beaucoup de jeunes gens surtout, ont entendu pour la première fois cette semaine « roi-nègre » et l'ont pris pour une insulte composée tout exprès par VLB pour la jeter à la figure de la gouverneur général.

L'ignorance à laquelle je pense n'est pas celle qui ne sait pas mais celle qui ne veut pas savoir. On leur dit mais non, mais non, vous vous trompez, un roi-nègre n'est pas ce que vous croyez, n'est pas un Noir devenu roi. On leur décortique le mot. Ils ne veulent rien entendre. Ils s'enferment dans leur ignorance, revendiquent leur langage limité, laborieux, étriqué comme étant la norme. Et hélas ils sont en train d'avoir raison.

C'est mon seul point de désaccord avec la remarquable chronique d'hier de mon collègue Yves Boisvert, intitulée *De Richler à VLB*, remarquable en cela justement qu'elle fait le lien entre deux grands pamphlétaires, deux grands écrivains et leurs occasionnels dérapages dans le quotidien. Remarquable aussi quand il souligne que roi-nègre n'est pas plus raciste (mais pas moins insultant) qu'homme de paille.

Je suis d'accord aussi quand il fait allusion aux mots qui se chargent de nouvelles valeurs avec les années. Sauf que je ne crois pas, comme lui, que roi-nègre soit un de ces mots-là.

Roi-nègre ne s'est pas chargé de nouvelles valeurs, il a même plutôt perdu la sienne faute d'être utilisé couramment depuis que le colonialisme a échangé ses rois-nègres pour des employés de la Banque mondiale.

Roi-nègre veut toujours dire homme de paille. Rien d'autre. Même remisé au grenier des trésors de la langue française, roi-nègre est toujours ce petit bijou, cette trouvaille qui signifie homme de paille et rien d'autre.

Que plein de gens n'en connaissent pas la signification, bon. Ce qui me défrise, c'est qu'au lieu d'ouvrir un dictionnaire, ces connards décident que roi-nègre veut dire sale nègre.

Est-ce qu'ils vont charger ainsi de leur propre connerie tous les mots qu'ils ne comprennent pas ? Ils ont commencé à interdire la couleur tête-de-nègre – non, ce n'est pas noir, c'est brun foncé – le nègre en chemise (une pâtisserie), et le nègre qui écrit en coulisse le roman que signera le romancier célèbre.

Appelez ça de la rectitude politique si vous voulez, dit mon collègue Yves Boisvert. Je veux, Yves, je veux appeler ça comme ça.

Je vois bien aux courriels que je reçois qu'on me prête de continuer à dire nègre par obstination, voire par coquetterie langagière, par « attitude », par posture anticonformiste, bref vous êtes tous dans le champ.

Si j'avais le sentiment qu'en disant Noir au lieu de nègre, j'aidais en quelque façon à combattre le racisme, je dirais noir. Il ne me dérange pas du tout d'être conforme. Ce n'est pas la conformité qui me rebute dans la rectitude. C'est encore une fois la petite morale infantile, le petit catéchisme, le positivisme merdique, la magie à deux sous : on balaie le nègre sous le tapis et hop le Noir est plus blanc, tout le monde il est correct, plus personne il est raciste.

On balaie l'aveugle sous le tapis et hop le non-voyant voit mieux. On dit que le handicapé est une personne et le voilà qui court.

Je dis nègre comme je dis aveugle, sourd et handicapé. Je dis nègre pour protester de cette vaste entreprise de décervelage. Pour que les mots ne servent pas de cache-pots. Pour dire que le langage n'est pas un pansement. Pour dire que l'insignifiance du langage n'a jamais rendu personne moins beauf.

Mais j'ajoute que je dis Noir aussi. Souvent. Cela dépend. Et toujours, *toujours*, je dis *vous*. Contrairement à vous. Et toujours je dis *monsieur, madame*. Deux choses, disait Montesquieu, tuent la République : l'absence d'égalité et l'égalité.

Deux choses me tuent : la rectitude et pas de rectitude pantoute.

HYUNDAI MC

FINANCEMENT À L'ACHAT ET LOCATION DISPONIBLE, DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE TEMPS !
C'EST VRAIMENT LE TEMPS DE CHANGER !

DÉPÊCHEZ-VOUS, L'ÉVÉNEMENT SE TERMINE LE 31 MAI.

ACHAT COMPTANT *
MODÈLES ACCENT L 3 portes, transmission manuelle
9 995 $
Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux • Siège du conducteur réglable en 8 directions • Radio AM/FM/CD/MP3/AUX • Appuie-têtes arrière réglables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Système de filtration de l'air de l'habitacle

(MODÈLE ACCENT GL 3 PORTES SPORT MONTRÉ)*

ACCENT

HYUNDAI 25e ANNIVERSAIRE

AJOUTEZ SEULEMENT 700 $ pour l'Accent L 4 portes 2008.

(MODÈLE ACCENT GL 4 PORTES MONTRÉ)*

ACHAT COMPTANT *
10 695 $
ACCENT L 4 portes 2008
transmission manuelle

Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux • Siège du conducteur réglable en 8 directions • Radio AM/FM/CD/MP3/AUX • Dossier arrière rabattable 60/40 • Système de filtration de l'air de l'habitacle

(MODÈLE ELANTRA GLS MONTRÉ)*

ELANTRA L 2008
transmission manuelle

ACHAT COMPTANT *
12 995 $

Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux • Glaces avant et verrouillage électriques • Radio AM/FM/CD/MP3 • Dossier arrière rabattable 60/40 • Essuie-glaces intermittents • Antenne intégrée au pare-brise • Volant inclinable • Système de filtration de l'air de l'habitacle

(MODÈLE SANTA FE LIMITED 7 PASSAGERS MONTRÉ)*

À PARTIR DE SEULEMENT
25 995 $
SANTA FE GL 2.7L 2008
Moteur V6 2,7 L, traction avant, transmission manuelle

Moteur 24 soupapes à DACT et CVVT • 6 coussins gonflables • Contrôle électronique de la stabilité et antipatinage • Freins ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage (EBD) et assistance au freinage (BA) • Radio AM/FM/XM/CD/MP3 • Jantes de 16 po en alliage • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs dégivrants à réglage électrique • Régulateur de vitesse • Climatiseur • Déglaceur d'essuie-glaces de pare-brise • Volant inclinable • Échappement double

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS†††

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

HYUNDAI MC

hyundaicanada.com

3559364A

3559365

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. † Des offres d'achat comptant sont disponibles sur tous les modèles neufs Accent et Elantra 2008 en stock. Les prix à l'achat comptant des modèles montrés sont : Accent GL 3 portes Sport, transmission manuelle, 12 895 $ / Accent GL 4 portes, transmission manuelle 12 145 $ / Elantra GLS, transmission automatique, 17 745 $. Ces prix d'achat comptant ne s'appliquent pas aux véhicules en location ou faisant l'objet d'un financement à l'achat. PDSF du Santa Fe GL 2.7L à traction avant, transmission manuelle, 2008 neufs annoncés est de 25 995 $. PDSF du Santa Fe Limited 7 passagers 2008 montré est de 36 945 $. Frais de livraison et de destination des Accent 3 et 4 portes 1 345 $ / Elantra 1 345 $ / Santa Fe 1 610 $ en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus. Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ††† Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

POLITIQUE

TIMIDE POLITIQUE DE QUÉBEC

Difficile retour du bois dans les édifices publics

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Fini les hôpitaux, écoles ou édifices commerciaux tout de béton et d'acier. Pour sortir l'industrie forestière de la crise, Québec entend réintroduire le bois dans les constructions institutionnelles et commerciales. Mais le chemin s'annonce sinueux, faute d'expertise, de formation et de moyens techniques.

Ainsi, la stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, dévoilée hier par le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, se veut incitative, voire timide, sans imposer de seuil minimal pour l'utilisation de bois.

« C'est une première étape, il faut commencer quelque part, donner une certaine impulsion, a expliqué le ministre. On réévalue dans deux ans, et si on se rend compte que les industries et le marché sont capables de répondre à des objectifs plus ambitieux, comme d'avoir un pourcentage de base de bois dans les constructions, on pourra y aller à ce moment-là. »

À titre de comparaison, la France exige maintenant 25 % de bois dans ses constructions, a souligné le ministre. Au Québec actuellement, si autour de 90 % des constructions résidentielles sont faites avec une charpente en bois, ce taux chute considérablement dans la construction non résidentielle, commerciale et institutionnelle.

Là où le bât blesse, c'est que la formation des ingénieurs et des architectes n'est pas adaptée aux constructions en bois. « Ça fait 50-60 ans qu'on construit tout en béton et en acier. On part de très loin », a dit le ministre, ajoutant même que les guides d'utilisation du bois dans la construction se font rares.

Ainsi, Québec s'engage à privilégier les projets de construction ou de réfection qui lui seront soumis avec du bois, même si ceux-ci coûtent jusqu'à 5 % de plus. Dans le cadre du plan québécois des infrastructures, Québec investira dans les prochaines années près de 15 milliards dans le maintien et l'amélioration de ses actifs.

« Avec ce 5 %, ça va permettre au bois d'avoir un certain avantage par rapport aux autres matériaux ; une bonne plus-value pour des projets où il va y avoir davantage de bois », a indiqué M. Béchard. La nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal, entre autres, devrait être en partie construite avec ce matériau, a déjà annoncé Québec.

En incitant les promoteurs à utiliser le bois, le ministre espère faire boule de neige : créer de la demande, qui se traduira par le développement d'une expertise – éventuellement exportable –, et l'ajustement des outils techniques et de la formation.

En plus, Québec injecte 16 millions en sept ans pour la promotion, l'innovation, le développement d'outils et le soutien aux municipalités qui voudraient construire ou rénover des infrastructures avec du bois.

L'objectif à terme : tripler d'ici 2014 l'utilisation du bois dans la construction au Québec, autant pour les charpentes que le bois d'apparence. Mais il s'agit aussi d'un engagement en faveur de l'environnement, a insisté le ministre Béchard. Le bois étant un matériau plus vert, le gouvernement pourrait, s'il atteint son objectif, avoir réduit de 600 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre, d'ici sept ans, tout en redonnant un second souffle à une industrie forestière québécoise au bord du gouffre.

Rien n'empêchera, toutefois, une entreprise de la Colombie-Britannique ou des États-Unis de soumissionner pour une construction en bois au Québec. Il faut respecter les ententes commerciales à l'intérieur du Canada et avec les États-Unis, a souligné Claude Béchard.

Toutefois, si l'impact environnemental est pris en considération, selon l'intention déjà annoncée du gouvernement, les entreprises québécoises seront avantagées par des coûts de transport moindre.

EN PRIMEUR CE SOIR...

ARTS SPECTACLES

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-05-28

La Poule aux Oeufs d'OR — La Poule aux Oeufs d'OR Plus

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
827113	852737	092332

décomposables

Numéros «Télé» 831990 230048 976239 (non décomposables) — Numéro boni 13

Lotto 6/49 : 03 04 22 23 26 28 — compl. 08

Québec 49 : 06 12 13 27 28 41 — compl. 21

La Quotidienne : 3 462 — 4 7353

Banco : 03 04 05 06 15 25 26 29 31 32 34 35 40 42 50 54 57 58 62 68

Triplex : 20 22 25 26 29

Astro : Jour 04 - Mois MARS - Année 58 - Signe TAUREAU

Extra 5470185

Jour de paye! 2 000 $ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE! NE MANQUEZ PAS LE TIRAGE CE SOIR.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LA BIODIVERSITÉ

Harper tente de redorer l'image du Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BONN, Allemagne — Le premier ministre Stephen Harper a tenté hier de redorer le blason de son gouvernement en matière de protection de l'environnement devant la communauté internationale en soulignant les efforts du Canada pour protéger les espèces menacées et les écosystèmes.

Dans un discours devant les délégués participant à la neuvième Conférence sur la biodiversité de l'ONU, à Bonn, M. Harper s'est employé à démontrer que le Canada n'est pas le cancre tant décrié par la majorité des groupes environnementaux à travers le monde.

Mais son discours d'une dizaine de minutes a été vite éclipsé par une promesse de la chancelière allemande Angela Merkel de consacrer pas moins de 500 millions d'euros, soit 780 millions de dollars canadiens, entre 2009 et 2012, à la protection des forêts et des autres écosystèmes menacés sur la planète. Mieux encore, elle promet que le gouvernement allemand augmentera l'effort financier consenti à cette cause à 500 millions d'euros par année à partir de 2013.

Ce faisant, Mme Merkel a confirmé devant les représentants de 191 pays qui participent à la conférence de Bonn jusqu'à demain son statut de leader en Europe en matière de lutte contre les changements climatiques et la protection des espèces menacées. Soulignant que près de 150 espèces animales et végétales disparaissent chaque jour sur la planète, Mme Merkel a affirmé que la protection de la biodiversité est « un très bon investissement pour l'avenir ». Elle a ajouté que l'Allemagne est « prête à s'engager de façon massive », mais elle « ne peut supporter seule ce fardeau ».

L'annonce de Mme Merkel a été chaudement applaudie par les groupes environnementaux, dont Greenpeace, qui a invité les autres pays industrialisés à emboîter le pas à l'Allemagne de sorte que la communauté internationale puisse atteindre les objectifs de 2010 de réduire d'une manière importante la disparition d'espèces animales et végétales déjà menacées.

« La chancelière Merkel a envoyé un puissant signal qui était plus que nécessaire pour faire avancer les négociations bloquées à la conférence de l'ONU. Elle trace la voie pour les autres leaders des pays du G8. Ce qui importe maintenant, c'est que les autres pays industrialisés fassent aussi leur part pour investir les 30 milliards d'euros requis par année pour protéger les forêts et lutter ainsi contre les changements climatiques », a affirmé Martin Kaiser, le président de la délégation de Greenpeace à la réunion de Bonn.

Les discussions, qui se poursuivent jusqu'à demain, portent sur les moyens de préserver la diversité de la vie animale et végétale de la planète, menacée par l'activité humaine.

Le premier ministre Stephen Harper, en tournée dans quatre pays européens depuis mardi pour défendre le bilan environnemental de son gouvernement et donner un nouvel élan aux discussions visant à conclure un partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne, a pris la parole après Mme Merkel.

Dans son discours, M. Harper a notamment affirmé que « le Canada travaille fort pour bâtir et agrandir son réseau de zones protégées », rappelant que près de 10 % de la masse terrestre du pays et trois millions d'hectares d'eaux océaniques sont protégés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cela représente une zone protégée équivalente aux territoires de la France et l'Allemagne combinés, a-t-il déclaré.

Il a aussi rappelé que son gouvernement avait créé une zone de conservation marine dans la région du lac Supérieur, qui constitue maintenant la plus grande zone protégée d'eau douce au monde, travaillait avec les peuples autochtones pour créer un nouveau parc national au Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest et avait débloqué des fonds pour les 13 réserves de la biosphère désignées par l'UNESCO au Canada, entre autres actions.

Le discours de Harper a été vite éclipsé par une promesse de la chancelière allemande Angela Merkel de consacrer pas moins de 500 millions d'euros, soit 780 millions de dollars canadiens, entre 2009 et 2012, à la protection des forêts et des écosystèmes menacés sur la planète.

Le premier ministre a dit être optimiste que la communauté internationale atteigne les objectifs de 2010. « L'une des choses qui me donnent espoir est la sensibilisation mondiale grandissante au besoin de contrer les changements climatiques », a affirmé M. Harper.

Le discours de M. Harper survient deux mois après que le commissaire à l'environnement du Canada, Ron Thompson, eut dénoncé sans ménagement le laisser-aller d'Ottawa au cours des 15 dernières années face à des problèmes aussi criants que la protection des espèces sauvages en péril, celle de leurs habitats, et la dégradation de l'environnement dans le bassin des Grands Lacs.

« Le gouvernement continue de réitérer son engagement à régler ces problèmes, mais, pour l'instant, il ne s'agit là que de belles paroles », avait déclaré M. Thompson en déposant son rapport annuel à la Chambre des communes en mars. M. Harper poursuit sa tournée européenne aujourd'hui à Londres, où il prononcera un discours sur les changements climatiques devant la Chambre de commerce Canada–Grande-Bretagne. Il rencontrera aussi le premier ministre britannique Gordon Brown.

EN BREF

Droits des Premières Nations : un projet de loi adopté aux Communes

Un projet de loi controversé visant à étendre la protection des droits de la personne aux Premières Nations a franchi l'étape de la Chambre des communes. Le projet de loi conservateur permettrait aux membres des Premières Nations de soumettre des plaintes formelles contre les conseils de bande ou le gouvernement fédéral. De telles actions ont généralement été rendues impossibles depuis l'adoption de la Loi canadienne sur les droits de la personne en 1977. Une exemption temporaire à la loi pour permettre aux conseils de bande de se préparer à recevoir de telles plaintes n'avait jamais été retirée. Trente ans plus tard, le projet de loi pour corriger cette faille est en route pour le Sénat, où il doit être ratifié avant d'entrer en vigueur. – PC

Le ministère des Transports peine à suivre ses véhicules

Le ministère fédéral des Transports ne peut savoir si ses véhicules sont utilisés strictement pour des affaires gouvernementales en raison de mesures de contrôle déficientes, selon un rapport de vérificateurs. Ces derniers ont découvert que les carnets de route sont si avares de détails que le Ministère peine à suivre les allées et venues de ses véhicules. Pour de courts déplacements, certains inspecteurs inscrivent seulement le mot « local ». es gestionnaires ne vérifient généralement pas les informations contenues dans les carnets de route. – PC

Le plus vaste choix
de téléphones intelligents

sur le réseau haute vitesse
le plus étendu au pays*.

MOTO Q^MC 9c — 149,99 $† (entente de 3 ans)

BlackBerry^MD Pearl^MC Prochaine génération — 99,99 $† (entente de 3 ans)

Téléphone intelligent BlackBerry^MD Curve^MC 8330 — 199,99 $† (entente de 3 ans)

HTC S720 — 0 $† (entente de 3 ans)

HTC S640 — 49,99 $† (entente de 3 ans)

AJOUTEZ les courriels personnels et la messagerie instantanée illimités pour 15 $ par mois‡.

TELUS
le futur est simple^MD

3557978A

3557979

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Centre Riocan Kirkland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET Inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Action Télécom
1682, av. Mont-Royal Est
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3343J, boul. des Sources
LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman
Saint-Laurent
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD
Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Boisbriand
2400, boul. du Faubourg
(dans le Home Depot)
Lachenaie
aut. 40/aut. 640
Lachute
Carrefour Argenteuil
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication Inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D
Mascouche
Méga-centre Mascouche
117, montée Masson
Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C
Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord
Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS
Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
Sorel
Promenades de Sorel
Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs

RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno
Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier
Boucherville
Complexe 20-20
Technicomm
20-T, boul. de Mortagne
Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Candiac
D2 Technologie Inc.
69, ch. Saint-François-Xavier
Saint-Constant
490, Voie de la desserte
(dans le Home Depot)

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BEST BUY · Danoulin · WAL-MART

Les prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. *Dans les zones de service EVDO. Visitez telusmobilite.com pour consulter nos plus récentes cartes de couverture. †Cette offre s'applique aux clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent aux services de transmission de la voix et de données avec un forfait d'appels vocaux combiné avec une option de transmission de données d'une valeur totale de 45 $ ou plus. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. Le prix du BlackBerry Pearl est en vigueur jusqu'au 1er juin 2008. ‡Offre valable jusqu'au 5 août 2008. Le forfait Courriel personnel et MI illimités 15 peut être ajouté aux forfaits d'appels vocaux de 30 $ ou plus seulement avec le Service Internet BlackBerry et BlackBerry Messenger pour les téléphones intelligents BlackBerry et avec le service Courriel sans fil de TELUS et Windows Live Messenger pour les téléphones intelligents ANP. Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre forfait de transmission de données. Facebook pour BlackBerry est offert avec tous les appareils BlackBerry. TELUS, le logo TELUS et le futur est simple sont des marques de commerce de TELUS Corporation. Les familles de téléphones intelligents BlackBerry et RIM de marques, d'images et de symboles apparentés sont des marques de commerce ou des marques déposées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion et en sont la propriété exclusive. FACEBOOK est une marque déposée de Facebook, Inc. Google et le logo Google sont des marques de commerce de Google Inc. Les autres marques de commerce et logos appartiennent à leurs propriétaires respectifs. © 2008 TELUS.

PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE

Lundi dernier, le président de la Société de transport de Montréal (STM), Claude Trudel, a déclaré que les usagers ne feraient pas les frais de la hausse du prix de l'essence. Il a écarté une hausse des tarifs en cours d'année.

Le bus et le métro ont la cote

Le prix du carburant stimule l'utilisation des transports en commun

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le coût galopant de l'essence au cours des dernières semaines fait le bonheur – et le malheur – des sociétés de transport de la région métropolitaine. Le nombre d'utilisateurs des transports en commun a bondi en même temps que le coût du carburant.

Les bus et le métro de la Société de transport de Montréal (STM) ont transporté 2,2 millions de passagers supplémentaires durant les trois premiers mois de l'année. Selon la porte-parole de la STM, Odile Paradis, cette croissance s'est poursuivie en avril. Le bilan partiel de la STM est toutefois faussé par les nombreuses journées d'école annulées au cours de l'hiver et par l'ouverture des stations de métro à Laval, a noté la porte-parole.

La Société de transport de Laval enregistre toutefois une hausse des déplacements, dans son réseau, même si une portion de sa clientèle s'est déplacée dans le réseau montréalais. Le nombre de déplacement a grimpé de 3 % entre avril 2007 et avril 2008, selon Marie-Céline Bourgault, directrice des communications de la STL. Il y a eu environ 500 000 déplacements supplémentaires.

La STL hésite à attribuer cette amélioration à la hausse du prix de l'essence. « Nous avons réduit nos tarifs cette année », a-t-elle précisé. Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) estime pour sa part que les automobilistes sont plus nombreux à bouder leur voiture au profit des transports en commun. « La synergie entre le prix du pétrole et l'aide gouvernementale récente fait la différence », a souligné son porte-parole, Raymond Allard.

Sur la Rive-Sud, le RTL a enregistré une hausse de 5 % des déplacements durant les quatre premiers mois de l'année 2008 par rapport à l'année précédente. Les variations entre les trimestres sont plutôt de 1 % en temps normal.

« On ne peut pas augmenter les tarifs de façon indue parce que les gens vont délaisser les transports en commun. »

Influence budgétaire

Le prix du gazole fait aussi augmenter les dépenses de certaines sociétés de transport. Selon le site internet de la Régie de l'énergie, le gazole coûtait en moyenne 1,47$ le litre dans la région de Montréal, hier, alors qu'il coûtait, en moyenne, 1,21$ au mois de janvier.

À Longueuil, les coûts du carburant ont dépassé les prévisions budgétaires d'un peu plus de 783 000$ pendant les quatre premiers mois de l'année. Le RTL prévoyait dépenser 7,6 millions en carburant en 2008. La Société de transport de Laval prévoit pour sa part verser 1,8 million de plus que prévu à ce chapitre, cette année, alors que son budget initial était de 5,8 millions.

De son côté, la STM ne souffre pas des variations du prix de l'essence. La société dispose d'une « entente de flux monétaire » qui lui garantit un prix plafond pour le gazole durant le reste de l'année. La STM utilise environ 47 millions de litres de gazole par année, ce qui lui coûte environ 46 millions.

Lors du conseil municipal lundi dernier, le président de la Société de transport de Montréal (STM), Claude Trudel, a déclaré que les usagers ne feraient pas les frais de la hausse du prix de l'essence. Il a écarté une hausse des tarifs en cours d'année. M. Trudel a aussi soutenu que les hausses de tarifs en 2009 ne dépasseraient pas l'indice des prix à la consommation liés aux transports.

De son côté, la présidente du RTL, Johane F.-Deshaies, a fait valoir qu'il faudra trouver le bon « dosage » entre une hausse de la contribution des municipalités et celle des usagers pour faire face aux hausses du coût des carburants dans le budget 2009. « On ne peut pas augmenter les tarifs de façon indue parce que les gens vont délaisser les transports en commun », a-t-elle soutenu.

Qualité de l'environnement à Montréal

La situation demeure « très préoccupante »

ÉRIC CLÉMENT

Si le bilan 2003-2006 des indicateurs de l'état de l'environnement à Montréal souligne certains progrès pour notre qualité de vie, l'utilisation toujours plus grande de véhicules à moteur fait que la situation demeure « très préoccupante » pour le Conseil régional de l'environnement de Montréal, auteur du bilan dévoilé hier.

Le CREM estime qu'il y a « plus que jamais urgence d'agir », l'automobile, les VUS et les camions étant ciblés comme les grands responsables des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution de l'environnement et de l'air. La sortie de ce bilan donne de bons arguments à la Ville qui annoncera en juin si le péage est retenu pour dissuader la population d'utiliser fréquemment les véhicules à moteur.

Le CREM estime qu'il y a « plus que jamais urgence d'agir », l'automobile, les VUS et les camions étant ciblés comme les grands responsables des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution de l'environnement et de l'air.

Ces indicateurs permettent de contrôler si les actions entreprises dans le cadre du Plan stratégique de développement durable dont s'est dotée la Ville en 2005 améliorent notre environnement. Un premier bilan a été publié en 2005. Il faisait état de la situation entre 1999 et 2003.

Si les derniers indicateurs (2003-2006) confirment la montée en puissance des usagers du vélo, ils montrent que c'est encore bien marginal quand on voit le nombre de véhicules immatriculés augmenter inexorablement, même si, depuis 2003, le nombre d'habitants de Montréal s'est stabilisé à environ 1 870 000.

De plus, alors qu'en ville, on s'attendrait à ce que les transports en commun permettent de diminuer la motorisation des ménages, elle augmente année après année.

Pour Alan DeSousa, responsable du développement durable à la Ville, il faut améliorer le service du transport collectif et compter sur le Plan de transport qui sera déposé en juin pour diminuer la circulation automobile. « Ce qui est positif, c'est qu'au moins on agit, on fait des choses concrètes », a dit M. DeSousa.

L'ENTREPÔT
au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
• Wakeboard complet à partir de 239$
• Skis nautiques à partir de 169$
• Kayak à partir de 349$
• Planches à voile à partir de 799$
• Wet Suits • Tubes
+ de 1,5 millions en inventaire
514.640.3001
3839, St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126
3564083 3564097

VACANCES VOYAGE
CE SAMEDI | LE QUÉBEC QU'ON AIME
Tous les samedis dans LA PRESSE
3550197

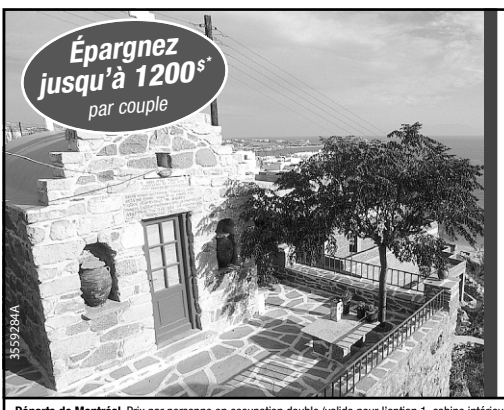

Grèce et Turquie
Croisière et séjour
VACANCES transat

LA MAGIE DE MINOS
15 JOURS • 14 NUITS • 25 REPAS
Vol vers Athènes, 4 nuits de croisière dans les îles grecques et en Turquie, 4 nuits en Crète, 3 nuits à Santorin et 3 nuits à Athènes
2749$ Départs 20 et 27 juin
2969$ Départs 11 et 18 juillet
Le forfait comprend le vol aller-retour, la croisière, l'hébergement, plusieurs repas, les services des représentants de Vacances Transat à destination et les transferts.

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double (valide pour l'option 1, cabine intérieure), incluant les taxes et les rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 29 mai 2008, sous réserve de modifications et de disponibilité au moment de la réservation. L'économie de 600$ par personne est incluse dans le prix annoncé et s'applique aux départs du 20 et 27 juin 2008. Certaines conditions s'appliquent. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Grèce 2008 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal, Québec H2X 4B3. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Transat Distribution Canada Inc. Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc.
Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

club voyages MC
Cet endroit dont vous rêvez. Nous vous y conduirons.
1 866 777-0608
www.clubvoyages.com

PJÄTTERYD. Reproductions. 119 $ les 3. Orchidées.
Impression sur toile robuste. 56×56cm.

MARKÖR. Meuble télé. 369 $. Tablettes à hauteur réglable.
Bois massif teinté brun foncé. A.R. L138×P53×H72cm.

IKEA STOCKHOLM. Fauteuil. 349 $.
Piètement en chêne massif; dossier et siège en mousse haute résilience. Housse coton et lin BLAD brune. L60×P80×H71cm.

Un prix très, très commode !

MARKÖR. Vitrine. 279 $. Tablettes à hauteur réglable. Ouverture de la porte à gauche ou à droite.
Bois massif teinté brun-noir. A.R. L50×P32×H153cm.

BLOMSTER. Vase. 9,99 $ ch.
Verre soufflé bouche de couleurs variées. Ø14×H17cm.

ANEBODA. Commode 3 tiroirs.

ANEBODA. Commode 3 tiroirs. 59 $. Était 99 $. Tiroirs à butée glissant en douceur. Blanc seulement. A.R. L80×P40×H100cm.
LIMITE DE 2 PAR CLIENT. Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun bon différé.

ALÄNG. Lampe de table. 29,99 $.
Hauteur réglable. Pied en acier nickelé et abat-jour blanc. A.R. Ampoule max. 100W. H68-81cm.

IKEA STOCKHOLM. Jeté. 39,99 $ ch.
Beige. 130×170cm.

BILLY
Bibliothèque
115$

BILLY. Bibliothèque. 115 $. Tablettes à hauteur réglable. Frêne plaqué teinté brun-noir. A.R. L80×P28×H202cm.

POÄNG. Fauteuil.
189$

POÄNG. Collection. Revêtement KORNDAL bleu. Structure en multiplis de bois teinté brun-noir.
Fauteuil. 189 $. A.R. L68×P83×H94cm.
Repose-pieds. 89,99 $. A.R. L68×P53×H39cm.

TRILLING. Affiches. 10 $ le jeu de 3.
Papillons. Convient au cadre RIBBA. 23×23cm.

RIBBA. Cadre. 9,99 $. Cadre très profond pouvant accueillir l'image à l'avant ou à l'arrière. Blanc. L23×P4,5×H23cm.

Côtes levées BBQ et poulet rôti
9,99$

Offre valable jusqu'au 22 juin.

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca
Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA

IKEA®

Si bien chez soi

Jusqu'à épuisement des stocks. Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. A.R. : assemblage requis. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. © Inter IKEA Systems B.V. 2008.

3564587A

SANTÉ

Statistiques sur l'alimentation au Canada

Le retour de la viande rouge

LES CANADIENS

MANGENT...

4X **plus** d'ail qu'il y a 20 ans

30% **de moins** de fruits de mer qu'il y a sept ans

2X **fois** plus d'asperges qu'il y a 20 ans

BOIVENT...

4X **plus** de jus d'ananas qu'il y a 20 ans

2X **moins** de jus de tomate

104 **litres** de café et 70 litres de thé par personne, chaque année

14,6 **litres** de vin par année (15 ans et plus)

EN HAUSSE... / EN BAISSE

EN HAUSSE
- Le beurre
- Les pommes de terre
- Les fruits de mer
- Le jus de pomme
- La crème glacée
- Les oeufs
- La bière

EN BAISSE
- L'ail
- Les asperges
- Le fromage
- Le vin
- Le chou-rave
- Les poissons d'eau douce
- Le riz

STÉPHANIE BÉRUBÉ
ALIMENTATION

Les Canadiens ont-ils trouvé le moyen de concilier les conseils des guides alimentaires et les plaisirs de la bonne chère?

On peut le croire: ils mangent moins de gras en général, mais n'hésitent pas à mettre un bon fromage sur la table et à l'arroser d'un verre de rouge. Ils continuent à manger plus de fruits, mais commencent à intégrer dans leur alimentation des fruits très exotiques comme la goyave. Même tendance du côté des légumes, où le gombo apparaît maintenant dans le radar des statisticiens. Et la viande rouge, bannie des diètes dans les années 90 pour mille et une raisons, revient dans les menus.

Chaque année, Statistique Canada nous donne un aperçu de ce qui se trouve dans les assiettes. Les chiffres qu'on nous a présentés hier sont particulièrement révélateurs des tendances qui motivent les consommateurs à mettre ceci plutôt que cela dans les paniers d'épicerie.

« La population a assimilé depuis longtemps les messages nutritionnels qu'on lui donnait, estime Nathalie Jobin, vice-présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Mais maintenant, elle les a aussi intégrés avec le goût et le plaisir de manger. »

La viande rouge qu'on mangeait moins depuis presque 10 ans n'est plus en baisse, statistiquement. La consommation de bœuf, de porc, d'agneau, de veau et même de mouton est plus élevée pour l'année 2007 qu'elle ne l'a été l'année précédente. La différence est très petite, mais elle freine la baisse observée les quelques années précédentes.

« Il y avait eu une petite hausse de la consommation en 2003, mais c'était parce qu'avec la maladie de la vache folle, les Canadiens avaient voulu encourager leurs producteurs », explique Francine Jodoin, du Centre d'information sur le bœuf. Cette fois, dit-elle, la hausse ne devrait pas être circonstancielle.

« La population a assimilé depuis longtemps les messages nutritionnels qu'on lui donnait, estime Nathalie Jobin, vice-présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Mais maintenant, elle les a aussi intégrés avec le goût et le plaisir de manger. »

« La viande a changé et les méthodes d'élevage ont aussi changé, explique cette nutritionniste de formation. Je crois que les gens ont compris que ça faisait partie d'une diète équilibrée. »

Mme Jodoin précise aussi qu'on ne cuisine plus comme avant, en utilisant le gras fondu pour en faire une sauce.

Preuve que l'augmentation de la consommation de la viande rouge ne peut être attribuée à un certain traditionalisme alimentaire, la pomme de terre continue de perdre du terrain. Il faut donc croire que le célèbre trio steak-blé d'Inde-patate se décline autrement.

« Les gens cherchent de plus en plus de qualité », réagit le chef et importateur de thé Pierre Watters. Dans cette tendance au raffinement culinaire, le thé gagne aussi des adeptes, après avoir été en baisse durant quelques années.

En fait, croit Pierre Watters, on récolte les fruits d'années d'éducation en alimentation prodiguée par les chefs et la télévision. « Avant, les gens mangeaient peu de fromage, à part du cheddar, dit-il. On a beaucoup parlé des fromages québécois et hop! on voit qu'on mange plus de fromage. Par hasard, on apprend que le vin rouge est bon pour la santé et hop! la consommation de vin augmente. »

À l'Ordre des diététistes, on a trouvé aussi que ces statistiques étaient assez positives, précisément parce qu'elles allient le plaisir et la santé. « Et elles montrent que les gens ont de l'ouverture en alimentation », dit Nathalie Jobin, qui se félicite de voir plus de diversité dans les assiettes.

En ce qui concerne les fruits et légumes exotiques, notamment. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que le manioc et d'autres légumes racines aux noms inusités se trouvent dans toutes les cuisines du pays. Statistique Canada n'a pas isolé de communautés dans son enquête, mais on sait que les nouveaux arrivants en consomment beaucoup plus que la moyenne. Par contre, ils ont commandé, tranquillement, leur apparition dans les épiceries grandes surface. « Les produits exotiques sont aujourd'hui plus facilement disponibles qu'auparavant », convient Gabriella Martello, de Statistique Canada, qui précise aussi que les goûts des Canadiens changent, avec cette nouvelle offre en alimentation.

Construisez votre été à prix imbattables!

MAIN COURANTE EN CÈDRE ROUGE DE STYLE COLONIAL
LONGUEUR : 8'
002-2496
25,95$ /CH.

BARROTINS EN CÈDRE ROUGE
1 3/8" X 1 3/8"
LONGUEURS : 30", 36" ET 42"
À PARTIR DE
2,99$ /CH.

BARROTINS EN CÈDRE ROUGE
1 3/8" X 1 3/8" X 36"
4 COCHES
002-202364
4,99$ /CH.

BARROTINS TOURNÉS EN CÈDRE ROUGE
1 3/8" X 1 3/8" X 36"
002-2236
4,95$ /CH.

BAS DE RAMPE EN CÈDRE ROUGE DE STYLE COLONIAL
LONGUEUR : 8'
002-2496B
25,95$ /CH.

Offre valide jusqu'au 7 juin 2008
3564487

LANGEVIN & FOREST
LES CONNAISSEURS DE BOIS
LE PLUS GRAND DÉTAILLANT DE BOIS AU QUÉBEC c'est lui!
LE MAGASIN DE BOIS FINS ET OUTILS SPÉCIALISÉS • ÉBÉNISTERIE • SCULPTURE • TOURNAGE • BRICOLAGE
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU MERCREDI : 8 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI : 8 H À 21 H
SAMEDI : 8 H À 17 H
DIMANCHE : FERMÉ
9995, BOUL. PIE-IX (ANGLE BOUL. INDUSTRIEL)
MONTRÉAL (QUÉBEC) H1Z 3X1
514 322-9330 / 1 800 889-2060 / WWW.LANGEVINFOREST.COM

Vaillancourt MC
MEUBLES • ACCESSOIRES • LITERIE
Depuis plus de 53 ANS à votre service
Voir spécial en magasin.
2 BILLETS D'AVION GRATUITS
DERNIÈRE CHANCE POUR LES 15 PREMIERS CLIENTS AVEC TOUT ACHAT DE 2500$ ET PLUS *
* voir détails en magasin
3564527
Accord D Desjardins
LAVAL
2400, boul. Le Corbusier (angle du boul. Le Carrefour)
450-687-5221
www.vaillancourtmeubles.com
FreeAirfare.ca Envolez-vous . . . avec FreeAirfare.ca!

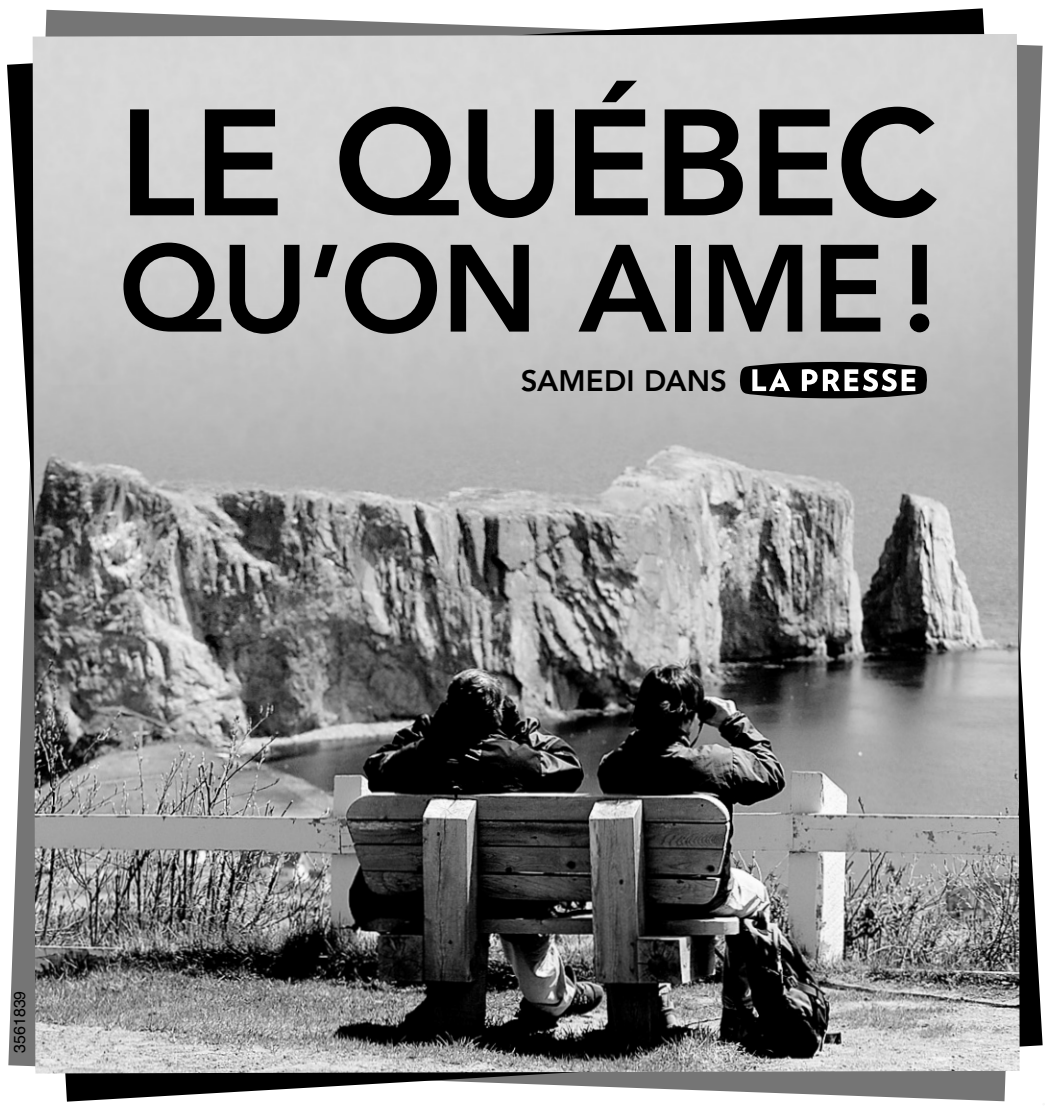

LE QUÉBEC QU'ON AIME!
SAMEDI DANS LA PRESSE
3561839

SUR CYBERPRESSE.CA

JARDINAGE

Vrai ou faux? Testez huit trucs de jardiniers avertis sur montoit.ca/quizjardinage

VIDÉO

Croyez-vous Julie Couillard, l'ex-copine de Maxime Bernier? Visionnez la vidéo d'André Pratte sur cyberpresse.ca

‹ Julie Couillard
PHOTO PC

À L'AFFICHE

Consultez notre dossier sur les films de l'été sur moncinema.ca/ete

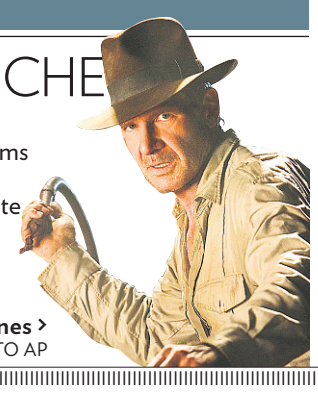

Indiana Jones ›
PHOTO AP

NOS BLOGUES

PATRICK LAGACÉ

Carte postale de Jokulsarlon

C'est un paysage à couper le souffle (pardonnez le cliché) : le lagon rempli d'icebergs de Jokulsarlon, dans l'est de l'Islande.
Lisez la suite sur cyberpresse.ca/lagace

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca**

L'intoxication au plomb fait péter les plombs

VIRGINIE MONTET
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Pour la première fois, une étude scientifique menée sur près de 30 ans aux États-Unis montre un lien direct entre l'intoxication au plomb chez les enfants et un comportement criminel ou violent à l'âge adulte.

La corrélation entre une intoxication chronique au plomb dans la petite enfance et des difficultés de jugement et d'adaptation avait déjà été démontrée, mais selon l'équipe de chercheurs de l'Université de Cincinnati responsable de cette nouvelle étude, c'est la première fois que les effets du plomb sont évalués à l'âge adulte.

« Réduire encore l'utilisation du plomb peut avoir un effet important et concret sur la réduction de la criminalité. »

Le plomb, qu'on trouve dans les peintures vétustes, des revêtements et des conduites d'eau, est nocif, notamment pour le système nerveux.

Publiée dans le journal en ligne *PLos Medicine*, l'étude de l'Université de Cincinnati a porté sur 250 enfants de quartiers défavorisés de cette ville où les logements contiennent un fort taux de plomb.

Ces enfants ont été suivis pendant près de 30 ans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte.

La présence de plomb dans le sang a été analysée régulièrement dès la grossesse de la mère jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de six ans et demi. Les niveaux de plomb ont ensuite été comparés aux casiers judiciaires de ces individus devenus adultes. Les données ont été pondérées par d'autres critères, allant du quotient intellectuel de la mère au niveau économique et social en passant par l'éducation.

« Les chercheurs ont découvert que ceux qui avaient de forts taux de plomb dès avant la naissance et au cours de la petite enfance étaient davantage arrêtés pour des crimes violents que le reste de la population âgée de plus de 18 ans », a indiqué le Dr Kim Dietrich, professeur de santé environnementale à la faculté de médecine de l'Université de Cincinnati et principal auteur de l'étude.

Plus de 55 % des personnes étudiées ont été arrêtées au moins une fois, dont 28 % pour des affaires de drogue. La corrélation la plus nette entre niveaux de plomb dans le sang et délinquance concerne les arrestations pour des actes violents.

« Les enfants des quartiers défavorisés demeurent très vulnérables à l'exposition au plomb », a indiqué le Dr Dietrich.

« Bien qu'on ait fait de grands progrès en réduisant la présence de plomb, nos conclusions envoient le message clair que réduire encore l'utilisation du plomb peut avoir un effet important et concret sur la réduction de la criminalité », a-t-il ajouté.

De précédentes études, réalisées notamment sur des enfants des quartiers pauvres de Baltimore et Philadelphie, des villes à forts taux de criminalité, avaient déjà montré que l'intoxication chronique au plomb dans la petite enfance avait des conséquences sur l'apprentissage et la discipline à l'école.

Une autre étude de l'Université de Cincinnati, publiée mardi, a en outre découvert que l'intoxication au plomb dans l'enfance pouvait conduire à une perte de masse du cerveau.

L'équipe du Dr Kim Cecil s'est penchée sur le cas de 157 jeunes adultes de quartiers pauvres de Cincinnati qui ont assimilé du plomb dans l'enfance et découvert, en scannant leur cerveau par résonnance magnétique, qu'à l'âge adulte cet organe montrait « un rétrécissement », particulièrement chez les garçons.

ACTUALITÉS

EN BREF

Un enquêteur de la SQ accusé de corruption dans une affaire de pédophilie

Le procès d'un enquêteur de la Sûreté du Québec accusé d'avoir sollicité un pot-de-vin pour étouffer une affaire d'agression sexuelle sur un mineur se tient en ce moment, selon le réseau TVA. Sur un enregistrement audio présenté en cour hier, on entend clairement le policier Francis Morgan accepter un pot-de-vin de 2000 $ de la part d'un présumé pédophile. L'homme de 55 ans a été arrêté en 2004, alors qu'il était responsable des enquêtes criminelles au poste de la SQ de Sorel-Tracy – PC

3562822A

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Les policiers ont entre autres mené une perquisition dans un condo de luxe de Ville-Marie. Situé dans un immeuble chic de la rue Côte-des-Neiges, ce condo servait de « cuisine », soit le lieu de transformation de cocaïne en crack.

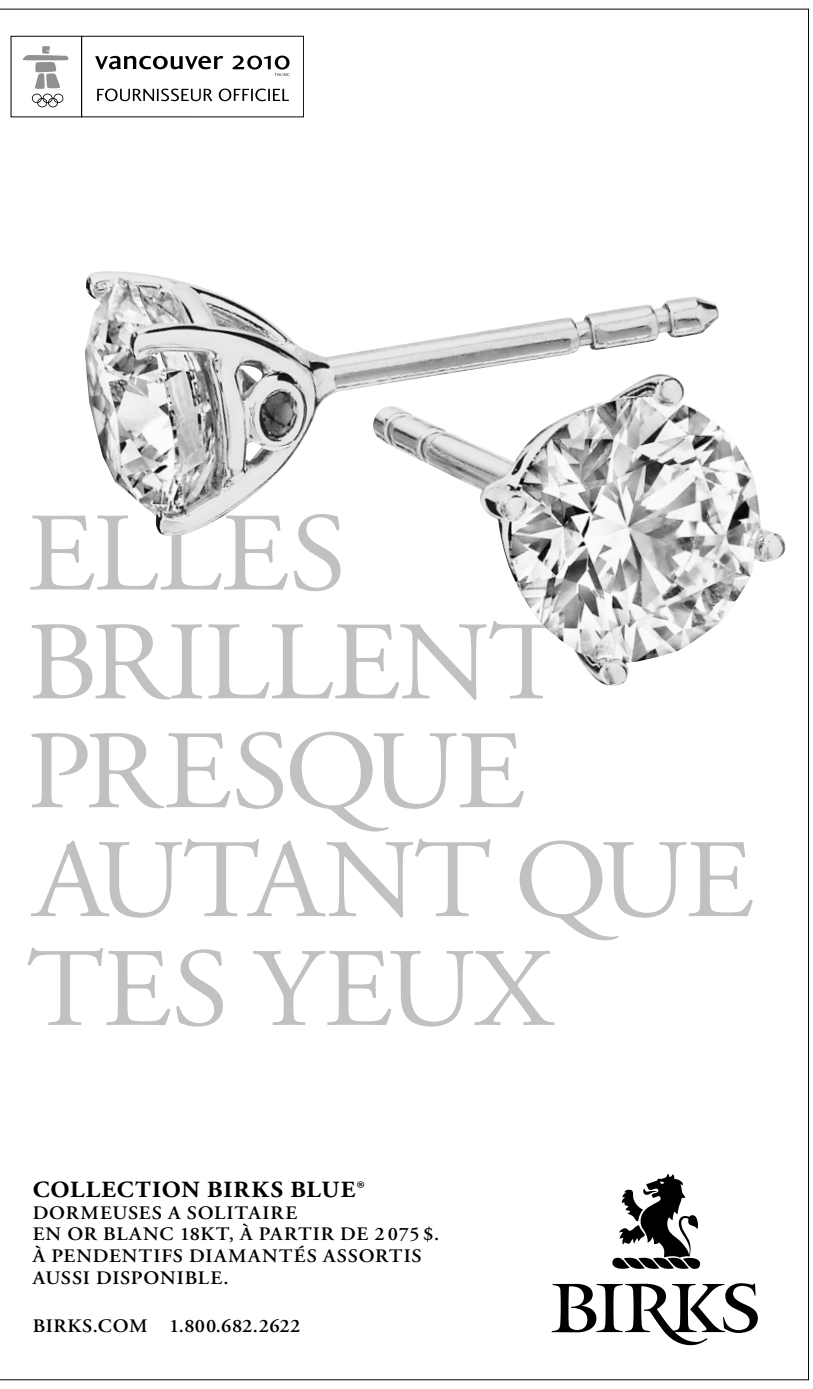

3565226A

Coup de filet contre des revendeurs de drogue

Deux gangs de rue majeurs écoulaient 20 kg de cocaïne par mois

CAROLINE TOUZIN

Deux gangs de rue majeurs, sans allégeance aux Rouges ni aux Bleus, écoulaient pas moins de 20 kg de cocaïne par mois dans les rues du sud-ouest de la métropole. La police de Montréal estime avoir « porté un dur coup », hier, à ces deux réseaux de revendeurs de drogues en arrêtant les chefs, leurs lieutenants, leurs soldats et leurs vendeurs de rue.

Les têtes dirigeantes sont Roy Haynes Junior, alias Capone, et son père Roy Haynes Senior, selon nos informations. Le père était l'un des plus importants vendeurs de crack de la Petite-Bourgogne de la fin des années 80 au début des années 90. Aujourd'hui, Capone a pris la relève et est devenu le chef des opérations sur le terrain, toujours selon nos sources.

Après 20 mois d'enquête, les opérations mixtes Satellites et Réso ont mené à l'arrestation de 38 personnes, dont deux mineurs. « Les personnes arrêtées sont toutes reliées de près ou de loin à des gangs de rue majeurs, bien structurés », a expliqué le commandant à la Division du crime organisé de la police de Montréal, Denis Mainville.

Une adolescente vivant dans le logement qui a fait l'objet d'une perquisition a déversé un seau d'eau sur les médias présents, en plus de frapper violemment la caméra du cameraman de CBC.

Les trafiquants vendaient à domicile, dans la rue et devant les stations de métro du sud-ouest de Montréal. Ils étaient actifs dans le Sud-Ouest, ainsi qu'à Lachine, LaSalle, Ville-Marie, Notre-Dame-de-Grâce, Dollard-des-Ormeaux et Verdun.

Similaire au gang de la rue Pelletier

Le « niveau d'organisation » de ces gangs est similaire à celui du gang de la rue Pelletier, selon le commandant Mainville. Le gang de la rue Pelletier est le premier gang de rue inculpé de gangstérisme au Canada. Son chef, Ti-Pon, a été condamné à 10 ans de prison en février 2007.

Les policiers ont mené une trentaine de perquisitions, entre autres dans un crackhouse de la Petite-Bourgogne et dans un condo de luxe dans Ville-Marie. Ce condo, situé dans un immeuble chic de la rue Côte-des-Neiges, servait de « cuisine », soit le lieu de transformation de cocaïne en crack. Les deux têtes dirigeantes possédaient plusieurs résidences, entre autres à Greenfield Park, Saint-Lambert et dans Ville-Marie. La police a saisi sept armes à feu, sept kilos de cocaïne et 275 000$.

Au moins trois logements sociaux, propriété de la Ville de Montréal, ont fait l'objet d'une perquisition dans le quartier Petite-Bourgogne. « Souvent, quand je passais devant l'appartement, une fille sur le balcon m'offrait une pipe à 10$ », a raconté à *La Presse* un col bleu qui travaillait non loin du 540 Rose-de-Lima. « Le secteur fait dur. Il y a des putes et des crackheads. Il y a de l'action jour et nuit », a ajouté Lucie, une voisine.

Près d'un autre logement visité par la police et propriété de la Ville, cette fois-ci rue Saint-Jacques, une résidante du quartier poussait un soupir de soulagement. « C'est bon de se débarrasser des gangs. Certains membres se tiennent à la polyvalente Saint-Henri », a dit Carole. Pendant l'entrevue, une adolescente vivant dans le logement qui a fait l'objet d'une perquisition a déversé un seau d'eau sur les médias présents, en plus de frapper violemment la caméra du cameraman de CBC.

D'autres arrestations suivront

Les trafiquants comparaîtront aujourd'hui sous des chefs d'accusation de possession d'armes, complot, complot pour meurtre, trafic et possession de stupéfiants, ainsi que de proxénétisme. Sept d'entre eux seront accusés de gangstérisme. La police dit avoir fait avorter un complot pour meurtre lors de son enquête. D'autres arrestations suivront, a-t-elle averti.

Les trafiquants issus de différentes communautés culturelles sont âgés de 22 à 35 ans. Plusieurs ont déjà un dossier criminel, dont les têtes dirigeantes. Les lieutenants des chefs ont été qualifiés de « violents et imprévisibles ». Les revendeurs visés par le projet Réso écoulaient environ 15 kg de cocaïne par mois, alors que ceux du projet Satellites vendaient un kilo par semaine.

5557710A

Basil Parasiris était catastrophé en apprenant qu'il avait tué un policier

La policière Jacynthe Gaumont a témoigné hier au procès de Basil Parasiris, accusé du meurtre d'un policier, au palais de justice de Longueuil. Après la fusillade à Brossard, le matin du 2 mars 2007, Mme Gaumont, l'agente à la police de Laval, est montée dans l'ambulance pour accompagner Parasiris à l'hôpital. Menotté dans le dos, il semblait inconscient. Une fois arrivé à l'hôpital, vers 6h15, il a ouvert les yeux et a demandé des nouvelles du policier blessé. C'est à ce moment qu'une collègue de Mme Gaumont lui a lu ses droits et lui a dit qu'il était en état d'arrestation pour le meurtre d'un policier et une tentative de meurtre sur un autre. Il était catastrophé. « Je l'ai tué ! Le gars est mort ! Oh non. Oh mon Dieu, oh non », s'est-il exclamé.

Par ailleurs, les neuf policiers qui sont entrés dans la maison ce matin-là, et même ceux qui sont restés à l'extérieur lors de ce raid, jurent que des cris « police » ont commencé à fuser dès que le bélier manœuvré par l'agent Stéphane Forbes a enfoncé la porte du domicile de Parasiris. Les cris « police » ont continué avec le déploiement des policiers à l'intérieur, et ont cessé avec le début des coups de feu.

Enfin, le témoin Patrick Berthelet, employé de Protectron, a affirmé qu'il y a un délai de 30 secondes entre le moment où la porte d'entrée du domicile de Parasiris s'ouvre et le déclenchement du signal d'alarme, si celui-ci n'est pas désarmé. Cela confirme que le drame s'est joué en moins de 30 secondes car, selon le souvenir d'à peu près tous les témoins, la fusillade était terminée quand l'alarme s'est mise à hurler. Le procès se poursuit aujourd'hui.

— La Presse

Femmes violentes : le dernier tabou

CHARLES CÔTÉ

Si vous êtes une femme et que vous avez besoin d'aide, mieux vaut être victime qu'agresseur. C'est ce qui ressort de l'expérience d'Option, qui offre un service unique à Montréal : une thérapie de groupe pour femmes violentes.

Un service qui est loin d'être superflu, selon la criminologue Renée Brassard, l'une des thérapeutes d'Option. « Il y a des listes d'attente et ça roule sans arrêt », dit-elle.

En tout temps, il y a trois groupes de neuf femmes chacun et leur thérapie dure en principe au moins 21 semaines, à raison de 90 minutes par semaine.

Souvent, on a offert à ces femmes violentes des services conçus pour des victimes : de violence, de toxicomanie ou de maladie mentale. Avant de se rendre à l'évidence : elles sont violentes, point.

Trois intervenantes d'Option ont présenté leur point de vue hier au colloque annuel du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Et qui sont ces femmes violentes ? Souvent, on leur a offert des services conçus pour des victimes : de violence, de toxicomanie ou de maladie mentale. Avant de se rendre à l'évidence : elles sont violentes, point.

« Il y en a qui disent : "Je ne consomme plus", ou encore "Je ne suis plus déprimée, mais je continue d'être violente", dit Mme Brassard. La plupart ont demandé de l'aide, mais le problème de violence a été noyé dans d'autres diagnostics. »

Victimes d'un tabou, les femmes violentes ? « C'est un peu comme dans les années 50, on ne parlait pas de femme alcoolique, dit Annie Simard, travailleuse sociale. Peut-être que ça ne correspond pas à l'idée qu'on se fait de la féminité. »

L'homme victime

Et leurs victimes ? Leurs enfants, leurs proches, leurs conjoints. Mme Brassard relate une scène survenue dans un groupe d'hommes violents en thérapie avec Option. « Il y avait un monsieur dans la cinquantaine, dit-elle. À un moment donné, il a relevé ses manches pour montrer tous les bleus qu'il avait sur le corps. Ça a jeté le silence dans le groupe. »

En effet, au tabou de la femme violente correspond celui de l'homme victime. « Les hommes parlent sans trop se faire prier des situations où ils sont l'auteur de la violence, mais pas quand ils sont victimes », dit Mme Brassard.

« Pour un homme, c'est difficile de composer le 9-1-1, ajoute Denise Tassé, travailleuse sociale. Ça peut se retourner contre lui. »

De là à poser les femmes en bourreaux et les hommes en victimes, il y a un pas que Mme Brassard ne franchit pas. « On s'est fait mettre sur la sellette parce que le féminisme s'est construit entre autres en dénonçant la violence des hommes à l'égard des femmes, dit-elle. Mais ce n'est pas parce qu'une femme a un comportement violent que ça excuse la violence des hommes. Dans un cas comme dans l'autre, la violence est un choix. »

L'important pour l'équipe d'Option, c'est d'aider ces femmes, même si le phénomène de la violence au féminin demeure marginal. « Les femmes qui frappent leurs enfants se disent : "Je suis en train de reproduire ce que j'ai subi", dit Mme Brassard. Ça les démolit psychologiquement. »

Nu dans la nature

La Pommerie
Centre Naturiste

Une expérience unique à vivre en famille ou entre amis, La Pommerie vous permet de vous promener nu au soleil en pleine nature dans un cadre enchanteur, sécuritaire et respectueux. Établie depuis plus de trente ans, La Pommerie vous permet un contact véritable avec la nature et vous-même. 265 acres de boisés, vergers, vignobles, lac, piscines... activités sportives, culturelles, massothérapie, restaurant, auberge, chalets, roulottes, tentes, pique-nique, café Internet, terrains 50 ampères... à la journée, week-end, semaine et saison. 49 km du pont Mercier,

2914 route 209, Saint-Antoine abbé.

450 826-4723 • www.pommerie.com

3561879 3561883

LE SPA RÉINVENTÉ

SPA NATURE™

www.spanature.com
1.800.708.7789

TERRASSEMENT CÔTÉ
Victoriaville 819.758.1140

PAYSAGES JARDINIR LANDSCAPING
Gatineau 819.663.1439

3564868A

LA TRIBUNE PARLEMENTAIRE

TOUS LES DIMANCHES

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, vous parle à 11 h

Le chef de l'opposition officielle, Mario Dumont, vous parle à 11 h 10

INFO 690 am

98,5 fm LA PUISSANCE DES MOTS

AM 940 MONTREAL NEWS TALK RADIO

l'oreus QUÉBEC

3553698A

Le débat de la **souveraineté** freine le Québec.

Comment aller de l'avant?

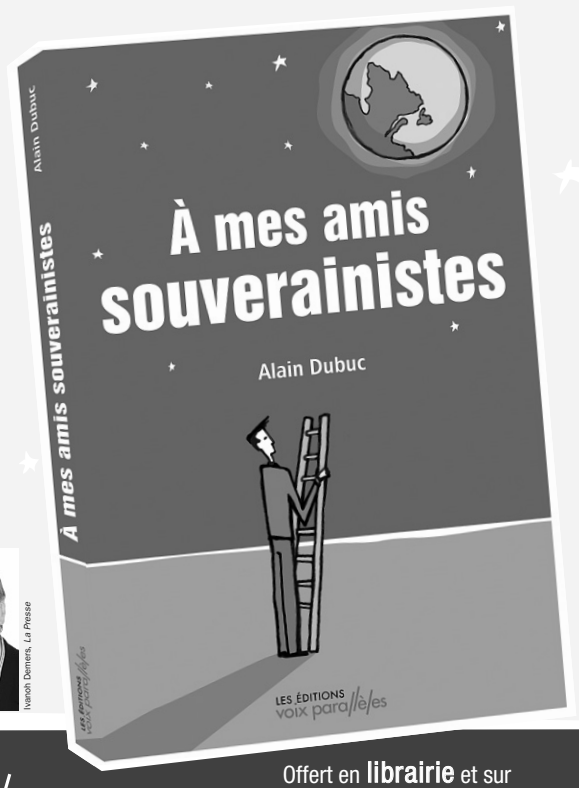

Par l'auteur du best-seller *Éloge de la richesse* couronné du Prix du livre d'affaires 2007 par les HEC

Ivanoh Demers, *La Presse*

LES ÉDITIONS voix parallèles

Offert en **librairie** et sur **librairie.cyberpresse.ca**

3562696A

POLITIQUE

RAPPORT SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Le commissaire pourrait blâmer Harper

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, devrait sévèrement blâmer le gouvernement et même dresser un doigt accusateur en direction du premier ministre Stephen Harper, dans le rapport annuel qu'il rendra public ce matin.

Les problèmes éprouvés par les employés d'institutions fédérales à travailler en français ou en anglais doivent être l'un des points majeurs de ce rapport. On s'attend à ce que le commissaire dévoile les résultats d'un sondage qui démontre un taux d'insatisfaction élevé chez les employés de l'État.

Des recommandations viseraient aussi le premier ministre Harper et le manque de volonté politique de son gouvernement dans le dossier des langues officielles, a appris *La Presse*.

Des sources indiquent que la décision de confier la responsabilité de ce portefeuille au ministère du Patrimoine plutôt qu'au Conseil privé, comme c'était le cas avant l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur, devrait être à nouveau critiquée. Selon M. Fraser, la décision marginalise le département, et lui enlève le pouvoir de régir l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Cette question avait été abordée dans son dernier rapport.

Le commissaire aux langues officielles devrait une fois de plus presser le gouvernement d'adopter un plan d'action pour remplacer le Plan Dion. Ce cadre a été élaboré en 2003 par le chef libéral alors qu'il était ministre des Affaires intergouvernementales. Or, il est échu depuis le 31 mars.

Des rumeurs persistantes veulent que la ministre du Patrimoine, Josée Verner, annonce cette deuxième version du plan d'action le 15 juin à Québec, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (ACFA).

La décision de confier la responsabilité des langues officielles au ministère du Patrimoine plutôt qu'au Conseil privé devrait être à nouveau critiquée.

Rappelons que le gouvernement Harper a embauché l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick pour le conseiller sur l'approche à adopter pour ce nouveau plan d'action sur les langues officielles. Dans son rapport rendu public le mois dernier, Bernard Lord a recommandé une légère hausse du financement et davantage de programmes pour rejoindre directement les citoyens.

Lors de son passage au comité des langues officielles de la Chambre des communes, M. Lord s'était fait critiquer par les députés de l'opposition pour avoir omis de consulter les employés de la fonction publique dans le document. On lui a aussi reproché de ne pas avoir abordé la question du Programme de contestations judiciaires, malgré le fait qu'elle ait été soulevée à plusieurs reprises durant ses consultations.

La mise à mort controversée de ce programme ne serait que brièvement discutée dans le rapport d'aujourd'hui, puisqu'elle fait présentement l'objet d'un litige impliquant l'ACFA. On s'attend d'ailleurs à ce que la Cour fédérale rende son jugement dans les prochains mois.

Une autre question d'importance, le bilinguisme des juges de la Cour suprême, devrait être soulevée par Graham Fraser lors de son point de presse. Le commissaire s'est déjà prononcé en faveur d'une exigence de bilinguisme pour les magistrats du plus haut tribunal du pays.

Le débat fait rage au Canada depuis l'annonce de la démission de Michel Bastarache, juge francophone du Nouveau-Brunswick. Un éditorial et une lettre d'opinion prenant fermement position contre cette exigence de bilinguisme ont été publiés dans le *Globe and Mail* hier et mardi. Le ministre de la Justice, Rob Nicholson, n'a toujours pas annoncé ses couleurs.

Le point de presse de ce matin aura lieu presque en même temps que la réunion du comité des langues officielles, qui entendra des témoins sur le bilinguisme dans la Garde côtière, en lien avec la tragédie de l'*Acadien II* aux Îles-de-la-Madeleine. Après le naufrage, des membres des familles des défunts avaient raconté qu'ils avaient eu du mal à communiquer en français avec l'organisme.

PHOTO FRED CHARTRAND, LA PRESSE CANADIENNE

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, devrait soulever dans son rapport les problèmes éprouvés par les employés d'institutions fédérales à travailler en français ou en anglais. On s'attend à ce qu'il dévoile les résultats d'un sondage qui démontre un taux d'insatisfaction élevé chez les employés de l'État.

Vendredi, samedi et dimanche

Fêtez papa! La fête des Pères est le 15 juin

Prix en vigueur du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin 2008, sauf avis contraire, dans la limite des stocks.

rabais 40%

*Tous les vêtements à prix ordinaires pour hommes

- Kenneth Cole Unlisted^MD
- Levi's^MD • Axcess
- Solitude^MD
- Projek ^MC
- UNIONBAY^MD
- Point Zero^MD
- Columbia^MD
- Nevada®/MD
- Reebok^MD
- Adidas^MD
- Nike^MD

rabais 50% *Tous les hauts en tricot et chemises sport Arnold Palmer^MD, Retreat®/MD, Van Heusen, Pierre Cardin^MD et plus à prix ordinaires pour hommes

rabais 40% *Tous les pantalons tout-aller, shorts et caleçons de bain à prix ordinaires pour hommes

rabais 40% *Tous les complets, vestes sport, blazers et pantalons habillés à prix ordinaires pour hommes

rabais 40% *Tous les vêtements Point Zero^MD, Columbia, Nevada®/MD, Lois^MD, Adidas, Nike^MD et Reebok^MD à prix ordinaires pour femmes

rabais 30% *Tous les vêtements Alia, 'Tan Jay'^MD, Axcess, Alfred Dunner, Haggar Women's Wear, Nygard et Attitude®/MD à prix ordinaires pour femmes

Samedi seulement, de 8 h à 11 h

rabais 50% *Toutes les chemises habillées et cravates à prix ordinaires pour hommes

Dimanche seulement!
De l'ouverture du magasin jusqu'à 14 h

rabais 50% *Tous les sous-vêtements et chaussettes à prix ordinaires pour hommes

Samedi et dimanche seulement!
De l'ouverture du magasin jusqu'à 14 h

rabais 50% *Tous les vêtements Jessica®/MD, Jessica sport^TM/MC, Tradition et Tradition Country Collection®/MD à prix ordinaires pour femmes

rabais 50% Tous les maillots de bain à prix ordinaires pour femmes

rabais 40% *Tous les linges de lit et de salle de bains Whole Home®/MD à prix ordinaires

*Toutes les offres de rabais: à l'exclusion de tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97, des modèles Calvin Klein^MD et Jockey^MD, des articles portant l'étiquette '2 pour', des articles 'Achat spécial' et des articles actuellement annoncés.

Sears

3565951A

NE054G408 © 2008. Sears Canada Inc.

ISRAËL

Olmert sommé de partir

D'APRÈS L'AFP

JÉRUSALEM — Le chef du parti travailliste israélien Ehoud Barak a appelé hier Ehoud Olmert à quitter son poste, faisant planer la menace d'élections anticipées au lendemain d'un témoignage accablant dans l'affaire de corruption éclaboussant le premier ministre.

Mais M. Olmert a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de renoncer à ses fonctions.

« Dans l'intérêt de l'État (...), je pense que le premier ministre doit cesser de s'occuper de la gestion quotidienne du gouvernement », a déclaré M. Barak, ministre de la Défense, après l'audition devant un tribunal de Jérusalem de l'homme d'affaires Morris Talansky.

Ce dernier a affirmé avoir versé en 15 ans près de 150 000$ en liquide à M. Olmert pour financer ses campagnes électorales ou encore des vacances de luxe, provoquant une vive émotion dans la classe politique.

Vu « les lourds défis auxquels Israël est confronté, je ne pense pas que le premier ministre puisse simultanément assurer la gestion du gouvernement et s'occuper de ses affaires personnelles », a dit M. Barak.

Le Népal dit adieu à la monarchie

BINAJ GURUBACHARYA
ASSOCIATED PRESS

KATMANDOU — « Vive la république ! » Des dizaines de milliers de Népalais criaient leur joie dans les rues de Katmandou hier, jour de l'abolition par la nouvelle Assemblée constituante d'une monarchie vieille de 239 ans, désormais honnie de la population.

L'Assemblée a adopté à une majorité écrasante une résolution proclamant la république dans ce petit pays de l'Himalaya et la fin de ce qui était la seule monarchie hindoue de la planète.

Mais les députés, élus début avril, cherchant à éviter la crise, ont donné au dernier roi de la dynastie des Shah 15 jours pour quitter le palais royal de béton rose, au centre de Katmandou.

De jeunes Népalais, brandissant des drapeaux rouges et huant le roi Gyanendra, fêtaient ce qu'ils voient comme le point culminant d'un processus de paix entamé il y a deux ans avec la rébellion maoïste, après que des semaines de grève générale et de manifestations de rue eurent contraint le roi, qui s'était arrogé les pleins pouvoirs, à rétablir la démocratie. Il s'est depuis transformé en reclus, les jours de la monarchie qui unifia le Népal au XVIII[e] siècle étant comptés.

Très impopulaire, Gyanendra était monté sur le trône en 2001 à la faveur d'une violente tragédie, qui coûta la vie à son frère le roi

PHOTO SAURABH DAS, ASSOCIATED PRESS

Des dizaines de milliers de Népalais ont crié leur joie dans les rues de Katmandou hier, jour de l'abolition d'une monarchie vieille de 239 ans.

et à une bonne partie de la famille royale, massacrés par le prince héritier qui se donna ensuite la mort. Gyanendra avait ensuite tourné le dos à la démocratie en 2005, limogé le gouvernement et dissous le Parlement. Dans le but, selon lui, de mieux lutter contre l'insurrection maoïste.

Un an plus tard, cette dernière s'intensifiait, l'économie s'effondrait et le roi était contraint de restaurer la vie démocratique. La rébellion renonçait à 10 années de guérilla pour une république communiste et s'alliait aux partis politiques classiques contre l'autoritarisme royal.

Les maoïstes sont désormais majoritaires à l'Assemblée constituante chargée de réécrire la loi fondamentale, devant le Parti du Congrès et le Parti communiste (unifié marxiste-léniniste).

Gyanendra a cependant dit qu'il refuserait de prendre le chemin de l'exil, mais gardait un silence total hier, alors que les députés s'apprêtaient à proclamer solennellement la république.

Si elle est hautement symbolique, l'abolition de la monarchie n'est pourtant que le plus facile des dossiers qu'auront à gérer les nouveaux maîtres républicains de Katmandou, dans un pays sous-développé et enclavé, vivant par certains aspects encore au Moyen Âge, où la violence politique continue de faire rage et où les dissensions entre partis sont loin d'être réglées.

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
Du 30 mai au 1er juin 2008

Les 100 premiers clients chaque jour
en magasin dans le rayon des gros appareils ménagers recevront un coupon
À l'exclusion de tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97 et des achats par catalogue et sur le site Web

épargnez 15% à l'achat d'au moins 3 gros appareils ménagers de grandes marques nationales à prix ordinaires

épargnez 10% à l'achat de 1 ou de 2 gros appareils ménagers de grandes marques nationales à prix ordinaires

Ne peuvent être combinées à aucune autre offre

Avec la carte Sears ou la carte MasterCard[MD] Sears[MD], pour TOUS les meubles[†], ensembles matelas-sommier et gros appareils ménagers, vous avez le choix entre...

Pas d'intérêt jusqu'en février 2011*

ou des points**

Les 100 premiers clients chaque jour
en magasin dans le rayon des meubles recevront un coupon

Nous payons la TPS pour vous***

pour tout achat de meubles à prix ordinaires, en solde ou à prix de liquidation de 1000 $[††] ou plus.

***Sears déduira un montant équivalent à la TPS du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux frais de livraison ou d'installation. À l'exclusion de tous les articles vendus à l'unité dont le prix se termine par ,97, de tous les ensembles matelas-sommier, des articles 'Achat spécial', des ensembles matelas-sommier non assortis, des articles de nos magasins de liquidation et des commandes par catalogue et sur le site Web.
[††]Avant les taxes.

*Payez en 32 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en février 2011. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears ou la carte MasterCard[MD] Sears[MD] seulement. Achat minimum: 700 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears ou compte MasterCard[MD] Sears[MD], à compter de la date de la facturation pour cette portion impayée. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées en tout temps sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement. Sauf avis contraire, les programmes de financement facultatifs ne donnent pas droit aux points du Club Sears ou aux points **Couleurs[MD]**. **Les clients obtiendront des points du Club Sears[MC] pour les achats avec la carte Sears ou des points **Couleurs[MD]** pour les achats avec la carte MasterCard[MD] Sears[MD] s'ils ne choisissent pas le programme de financement.
Les points du Club Sears ne s'appliquent pas aux taxes ou aux frais de livraison.
†R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles de jardin et des meubles pour bébés.
Sears[MD] est une marque déposée de Sears, utilisée sous licence au Canada. MasterCard[MD] est une marque déposée de MasterCard International Incorporated.
Couleurs[MD] est une marque déposée de Sears, utilisée sous licence au Canada.

Sears

3565945A

NE054G508 © 2008. Sears Canada Inc.

MONDE

France Procès de Michel Fourniret et Monique Olivier

Prison à vie pour « le diable » et « la sorcière »

MARC THIBODEAU

PARIS — « L'ogre des Ardennes », qui a assuré sa sinistre renommée en violant et en tuant plus d'une demi-douzaine d'adolescentes sur une période de 15 ans, croupira en prison jusqu'à la fin de ses jours.

Sans grande surprise, les membres du jury qui s'étaient retirés dans une caserne de CRS pour délibérer sur le sort de Michel Fourniret ont condamné hier l'homme de 66 ans à une peine de prison à vie « incompressible », la plus sévère du droit français.

Sa conjointe, Monique Olivier, 59 ans, accusée d'avoir collaboré à plusieurs de ses crimes, est aussi condamnée à la prison à vie avec une période de détention minimale de 28 ans.

Le verdict fait écho au réquisitoire de l'avocat général au dossier, Francis Nachbar, qui s'était attiré des critiques en utilisant des expressions imagées pour dénoncer les gestes de « ce couple de tueurs en série », sorte de pendant français de Paul Bernardo et Karla Homolka.

Les « monstres » Fourniret « n'ont que l'apparence des êtres humains », avait déclaré le juriste, désignant l'homme comme un « diable à deux faces » et son acolyte comme une « sorcière sournoise » manifestant une « inhumanité » que la France n'aurait jamais « imaginé connaître ».

La décision rendue hier marque la conclusion de deux mois de procédures déchirantes.

L'un des avocats commis d'office à la défense de Fourniret, qui a refusé leur aide, avait assuré au tribunal que son client ne porterait pas la décision du jury en appel.

« Qu'offrir d'autre aux familles des victimes que le silence ? » a noté Pierre Blocquaux, en insistant sur « l'horreur terrifiante » soulevée par la « succession de crimes » au cœur du procès.

La décision rendue hier marque la conclusion de deux mois de procédures déchirantes rythmées par les caprices du principal accusé, décrit comme un « incurable psychopathe ».

Lors de l'ouverture du procès fin mars à Charleville-Mézières, dans le nord-est de la France, Fourniret avait fait une entrée remarquée dans le box des accusés. Il a brandi un papier indiquant qu'il demeurerait « bouche cousue » en l'absence de huis clos, question de ne pas « exhiber ses propos devant un public composé de piliers de bistrot et de voyeurs ».

Une position fustigée par les familles des sept jeunes femmes qu'il était accusé d'avoir agressées et tuées entre 1987 et 2001.

« Je pense que vous n'aurez pas la lâcheté de rester tranquille dans votre box alors que nous tous attendons votre vérité », a lancé le père de l'une des victimes, violée et tuée par Fourniret peu de temps après qu'il eut fini de purger une peine pour agressions sexuelles sur mineurs.

L'accusé a finalement accepté de rompre le silence après avoir été pressé par une de ses ex-femmes et sa fille. Il a par la suite avancé confusément, tout en multipliant les digressions, que ses crimes avaient été commis dans un « état second » sous l'effet de pulsions incontrôlables.

Évitant encore une fois de présenter ses excuses aux familles, il a consacré en début de semaine ses derniers mots à des attaques contre son ex-complice et l'avocat général, offrant, au dire d'une journaliste du quotidien *Libération*, un spectacle « minable et pathétique ».

Monique Olivier a tenté pendant toute la durée du procès de minimiser son rôle, se posant en victime sans réussir à convaincre. Son avocat n'a pas exclu de porter le verdict en appel.

LE « PACTE CRIMINEL » D'UN COUPLE DIABOLIQUE

Michel Fourniret et Monique Olivier se sont d'abord rencontrés en 1987 par voie épistolaire après qu'il eut fait paraître dans un journal une annonce soulignant qu'il cherchait un correspondant pour « briser la solitude » vécue en prison.

De fil en aiguille, leurs échanges prendront une orientation de plus en plus ténébreuse, centrée sur l'obsession du détenu d'agresser une jeune femme vierge. Ce qu'il fera finalement peu de temps après sa mise en liberté avec l'aide de sa nouvelle conjointe, qui lui demandait, en contrepartie, de régler le sort de ses ex-maris.

De leur « pacte criminel » découleront une longue série de meurtres, Fourniret multipliant les stratagèmes pour attirer de nouvelles victimes. Il sera finalement appréhendé en 2003 après qu'une adolescente de 13 ans qu'il tentait d'enlever en Belgique eut réussi à rompre ses liens et à s'échapper de son véhicule à une intersection.

La police ne réalisera qu'un an plus tard, après le passage aux aveux d'Olivier, le « chapelet d'horreurs » dont s'était rendu responsable l'homme qu'elle détenait.

— Marc Thibodeau

Clinton implore les superdélégués

PHOTO ELISE AMENDOLA, ASSOCIATED PRESS

En campagne au Dakota-du-Sud, Hillary Clinton a pris la pose devant les fameux présidents du mont Rushmore. La sénatrice prétend qu'elle ferait un meilleur président que son rival Barack Obama.

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — L'équipe d'Hillary Clinton a envoyé hier un argumentaire aux superdélégués — qui choisiront, avec les délégués issus des primaires, le candidat démocrate à la présidentielle américaine — affirmant qu'elle constitue « le bon choix » face au républicain John McCain.

M^me^ Clinton est « la candidate qui a les meilleures chances de remporter la Maison-Blanche en novembre », indique cet argumentaire de 11 pages que l'AFP a obtenu.

Les superdélégués sont des élus et des responsables du Parti démocrate qui détiennent la clé de l'investiture. Libres de leur choix et au nombre d'environ 800, ils sont en mesure de faire pencher la balance pour l'un ou l'autre des candidats à la convention démocrate à Denver fin août.

Les délégués issus des primaires sont quant à eux tenus de voter à la convention pour le candidat vainqueur dans l'État dont ils sont originaires.

Le document affirme qu'à l'issue du cycle des primaires, le 3 juin, M^me^ Clinton aura engrangé plus de voix que son concurrent Barack Obama. « Plus de 17 millions de personnes ont déjà voté pour elle. Depuis le 1^er^ mars, elle a gagné un demi-million de voix de plus que le sénateur (Barack) Obama », affirme le texte.

Mieux placée pour battre McCain ?

Selon des estimations du site spécialisé indépendant RealClearPolitics, M. Obama a recueilli un peu plus de 17 millions de voix contre 16,4 millions pour M^me^ Clinton. Il faut prendre en compte les résultats (invalidés par le parti) de la Floride et du Michigan pour que M^me^ Clinton prenne l'avantage avec 17,65 millions de voix contre 17,59 millions pour M. Obama. Une commission du Parti démocrate doit examiner samedi le cas des deux États aux résultats contestés.

Le texte de l'équipe Clinton insiste sur le fait que la sénatrice de New York est, selon elle, la seule en mesure de rassembler une majorité de femmes, de personnes âgées, d'Hispaniques, de cols bleus et de ruraux. Ces électeurs sont cruciaux pour gagner la Maison-Blanche en novembre, estime le document.

L'argumentaire du camp Clinton affirme également, sondages à l'appui, que M^me^ Clinton est mieux placée que son rival pour battre M. McCain en novembre dans des « États-clefs » comme l'Ohio et la Floride. En 2000 et 2004, M. Bush a gagné l'élection en remportant ces deux États.

Au cœur de la désinformation

Dans un livre-choc, l'ex-porte-parole du président Bush dénonce son ancien patron

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — George W. Bush n'a pas dit la vérité sur la raison majeure de la guerre en Irak. Les armes de destruction massives n'étaient qu'un prétexte pour un projet grandiose : la transformation du Moyen-Orient.

Pour vendre cette guerre inavouable aux Américains, le président s'est prêté à une véritable campagne de propagande. Or, la guerre en Irak est une erreur stratégique grave, car elle n'était pas nécessaire, ce que l'histoire confirmera.

Voilà ce que proclame Scott McClellan, ex-porte-parole de la Maison-Blanche, dans un livre qui secoue Washington et domine l'actualité américaine depuis qu'un site internet en a publié quelques extraits mardi soir.

Âgé de 40 ans, McClellan n'est pas le premier ex-membre de l'administration Bush à critiquer le président dans un livre à paraître lundi. Mais aucun autre auteur ne l'aura fait de façon plus cinglante et personnelle, s'il faut se fier aux extraits publiés dans les médias de son ouvrage intitulé *What Happened : Inside the Bush White House and Washington's culture of deception* (Ce qui s'est passé : au cœur de la Maison-Blanche de Bush et la culture de désinformation de Washington).

« J'aime et j'admire toujours le président Bush. Mais ses conseillers et lui ont confondu une campagne de propagande avec le haut niveau de franchise et d'honnêteté fondamentalement nécessaire pour bâtir et préserver un soutien de l'opinion publique en temps de guerre », écrit Scott McClellan dans son livre.

Travaillant pour George W. Bush depuis 1999, le Texan au visage joufflu a servi de porte-parole présidentiel de 2003 à 2006. Son successeur, Dana Perino, a rejeté en bloc ses accusations.

« Scott, nous le savons maintenant, est mécontent de son expérience à la Maison-Blanche, a-t-elle affirmé dans un communiqué. « Ceux d'entre nous qui l'ont soutenu sans réserve, avant, pendant et après qu'il fut porte-parole, sont déconcertés. C'est triste, ce n'est pas le Scott que nous avons connu. »

Karl Rove, ex-conseiller présidentiel, a également critiqué son ancien collègue, dont il est une des cibles.

« S'il avait eu des scrupules de conscience, il aurait dû en parler », a-t-il déclaré sur la chaîne Fox News.

Dans la préface de son livre, Scott McClellan dit avoir donné le bénéfice du doute à ses patrons et collègues pendant ses trois années comme porte-parole de la Maison-Blanche. Avec le recul, il reconnaît que certaines de ses déclarations étaient « gravement erronées ».

Une anecdote révélatrice

L'ex-porte-parole décrit le président Bush comme un homme qui finit par croire à ses propres mensonges. Pour illustrer ses dires, il raconte une anecdote remontant à la campagne présidentielle de 2000. L'histoire

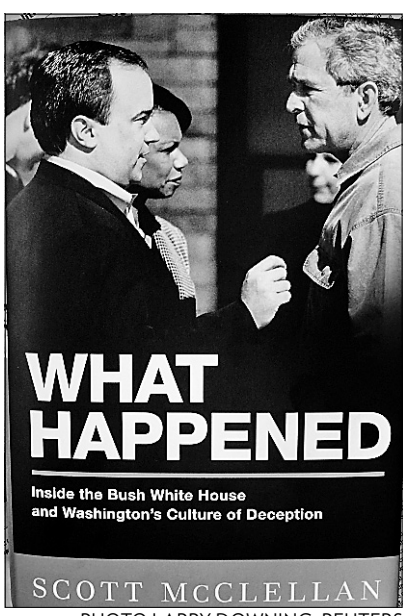

PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

se passe dans un hôtel du Midwest. Le futur président est au téléphone avec un partisan. McLellan est à ses côtés.

« Les médias me tourmentent sans cesse avec ces rumeurs ridicules sur la cocaïne, dit George W. Bush à son interlocuteur. Vous savez, la vérité est que je ne me souviens pas si j'en ai consommé ou non. Nous avons eu plusieurs soirées folles à cette époque, et je ne m'en souviens pas. »

En entendant son patron, McClellan a pensé : « Comment quelqu'un peut-il oublier s'il a consommé ou non une substance illégale comme la cocaïne ? Cela ne tenait pas debout. »

Le président Bush n'a pas commenté le livre de McClellan hier, mais il a de nouveau justifié le rôle des États-Unis en Irak et en Afghanistan, le comparant à celui qu'ils ont joué en Allemagne et au Japon.

« Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons aidé l'Allemagne et le Japon à bâtir des sociétés libres et des économies fortes. Ces efforts ont nécessité du temps et de la patience, et ont permis à l'Allemagne et au Japon de se développer dans la liberté et la prospérité. L'Allemagne et le Japon étaient nos ennemis, et aujourd'hui, ce sont des alliés des États-Unis », a-t-il rappelé lors d'un discours au Colorado.

PHOTO ANNE-GAËLLE RICO, COLLABORATION SPÉCIALE

Une oeuvre de Bose intitulée *Stretched Bodies*.

La ruée vers l'art indien

De New York à Hong-Kong, l'art contemporain indien a la cote. Les grandes maisons de ventes aux enchères consacrent des soirées spéciales à ces artistes et les ventes surpassent largement les estimations. En Inde, acheter une oeuvre d'art est maintenant une marque de prestige et un investissement alléchant.

ANNE-GAËLLE RICO
COLLABORATION SPÉCIALE

BOMBAY — Tout l'atelier est en ébullition. Plusieurs peintres travaillent sur une toile hexagonale tandis qu'une assistante sélectionne d'immenses portraits photographiques du maître des lieux: Bose Krishnamachari, la tête rasée, les yeux pétillants encadrés de lunettes rouges, le visage illuminé d'un large sourire.

L'étoile montante de l'art contemporain indien vit à Borivali, dans le nord de Bombay, un quartier prisé par l'avant-garde indienne, car le mètre carré y est encore relativement abordable.

Les artistes peuvent se permettre d'y acheter des ateliers à la hauteur de leurs ambitions, gigantesques, comme l'installation en ferraille sur laquelle s'affaire Bose. « C'est pour le hall d'entrée du musée que je construis à Cochin, la capitale du Kerala », s'enthousiasme-t-il.

Le peintre est originaire de cette province du sud de l'Inde particulièrement développée et très riche culturellement. L'artiste peut se permettre ce projet quelque peu pharaonique. Ses toiles se sont arrachées à près de 40 000$ aux dernières ventes de Sotheby's à Londres et New York les 2 et 14 mai derniers.

Il paraît bien loin le temps où, débarquant dans la capitale économique et culturelle de l'Inde, Bose tirait le portrait de riches hommes d'affaires dans un restaurant huppé de la ville.

« Bombay m'a envoûté. La ville est ma source principale d'inspiration. Je me nourris de ses contradictions, de ses excès, et de ses couleurs. Je crée à partir de son chaos. »

Plastique, ferraille, papier, Bose utilise les déchets qu'il ramasse dans la rue. De l'abstraction minimaliste au réalisme figuratif, son oeuvre, comme la ville, échappe à toute définition, mais dégage un optimisme sans borne et un enthousiasme communicatif.

L'entrée remarquée des Indiens sur le marché de l'art remonte à la dernière décennie. *Battle of Ganga and Jamuna*, de M. F. Husain, s'est vendu en mars dernier 1,6 million de dollars.

« Au milieu des années 90, la forte croissance du pays et l'émergence d'une nouvelle classe bourgeoise ainsi que la participation active de jeunes artistes expatriés ont dynamisé le milieu », se réjouit Dadiba Pundole, propriétaire d'une galerie d'art dont le père a lancé Husain dans les années 60.

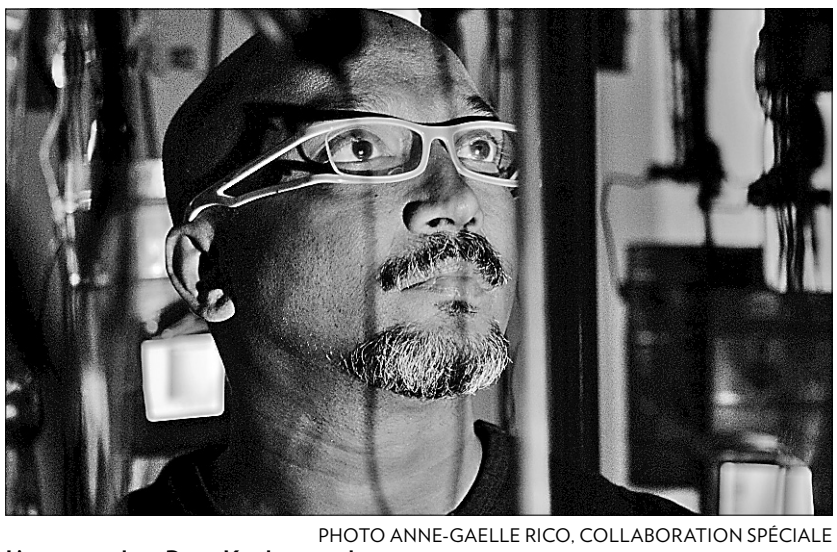

PHOTO ANNE-GAELLE RICO, COLLABORATION SPÉCIALE

L'artiste indien Bose Krishnamachari.

Un investissement rentable

« La plupart des clients sont indiens, les nouveaux riches acquièrent des oeuvres d'art pour le prestige, et il y a de plus en plus d'acheteurs professionnels », analyse M. Pundole. Actuellement, le retour sur investissement dans l'art est d'environ 55 %, contre 23 % à la Bourse de Bombay, et un peu plus de 10 % pour l'or.

Selon artprice, un des sites de référence du marché de l'art, le secteur affichait en janvier 2008 un indice des prix en hausse de 830 % dans la dernière décennie, et était estimé à près de 12 millions de dollars.

Hong-Kong, Dubaï, New York et Paris s'enthousiasment pour le travail de ces artistes baignés de culture traditionnelle et nourris d'art occidental. L'art contemporain indien est l'un des plus prometteurs. Et ce succès est alimenté par les grandes maisons de ventes aux enchères. Le 11 juin, Christie's organise à Londres une vente de 112 pièces pour un montant estimé à 7 millions de dollars.

LE TOUR DU GLOBE

IRLANDE
Entente pour bannir les bombes à sous-munitions

Après 10 jours d'âpres négociations, 109 pays participant à une conférence à Dublin sont tombés d'accord hier sur un projet de traité interdisant les bombes à sous-munitions (BASM), dans la foulée d'un geste de dernière minute du gouvernement britannique. « Le texte a été accepté par tous les délégués », a indiqué en début de soirée une porte-parole du ministère irlandais des Affaires étrangères. La « Convention sur les armes à sous-munitions » prévoit que chaque État signataire « s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, employer d'armes à sous-munitions; mettre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions; assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État en vertu de la présente Convention ». Les grands pays producteurs, comme les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, le Pakistan et Israël, sont cependant absents de la conférence de Dublin, qui s'est ouverte le 19 mai.

— Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS
Mariages gais en Californie dès le 17 juin

Les premiers mariages homosexuels en Californie, légalisés après un arrêt de la Cour suprême de l'État à la mi-mai, pourront être conclus à partir du 17 juin, selon une circulaire envoyée aux officiers d'état civil et publiée hier. Le 15 mai, dans une décision historique, la plus haute instance judiciaire de l'État avait ouvert la voie aux mariages entre personnes du même sexe, estimant que la définition par le Code civil du mariage comme une union entre un homme et une femme était discriminatoire. La Californie devenait ainsi le deuxième État américain, après le Massachusetts où les mariages homosexuels seront légaux. La diffusion de la circulaire intervient alors que l'opinion semble de moins en moins hostile à la conclusion de mariages homosexuels. Hier, l'institut de sondages Field a publié une étude affirmant que 52 % des Californiens interrogés étaient favorables aux unions homosexuelles.

— Agence France-Presse

Concours

Une Accord en cadeau!

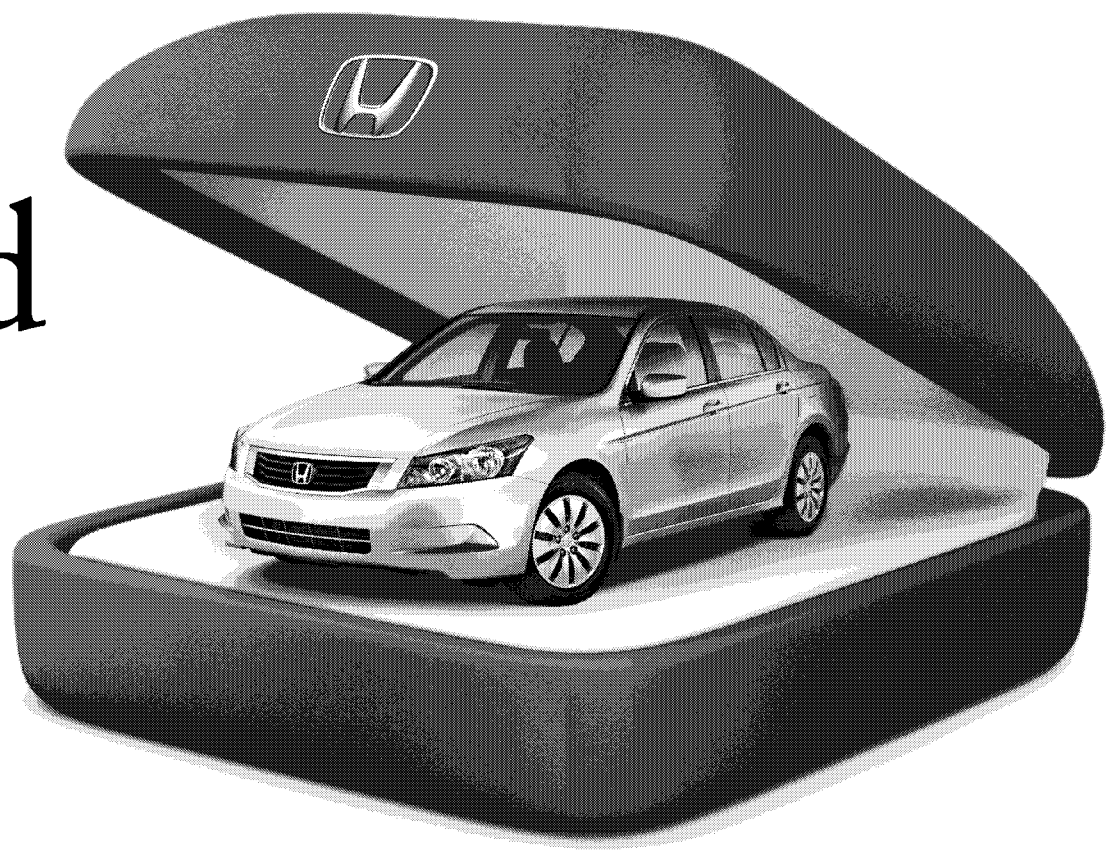

Vous pourriez gagner en prix la location d'une Accord berline 2008.

1 tirage par semaine pendant 4 semaines

Du 5 au 30 mai 2008, faites l'essai d'une Accord et courez la chance de gagner la location pendant 12 mois.

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec
Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA

3560019A

Concours réservé aux personnes de 18 ans ou plus résidant au Québec et possédant un permis de conduire valide. Aucun achat requis. Limite d'une inscription par essai routier et par personne pour toute la durée du concours. Location de 12 mois d'une Accord berline 2008 LX (modèle CP2638E) à gagner par semaine pendant 4 semaines. Valeur approximative de 5 000 $. Un tirage sera effectué parmi tous les bulletins déposés chez les concessionnaires participants pour chacune des périodes suivantes : 1) du 5 au 7 mai, 2) du 8 au 14 mai, 3) du 15 au 21 mai, 4) du 22 au 30 mai. Le véhicule faisant l'objet du prix peut différer de celui illustré. Règlement disponible chez les concessionnaires participants. Date limite de participation : 30 mai 2008, à la fermeture.

3560028

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Santé !

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Manger santé ? Pas de problème, à condition que ça soit agréable et pas trop forçant, révèle la plus récente étude sur l'alimentation des Canadiens. Et tout compte fait, c'est plutôt rassurant.

Du lait moins gras, mais plus de fromage. Plus de fruits – s'ils sont déjà préparés, c'est encore mieux – mais pas davantage de légumes. Un peu moins de calories, mais plus de viande rouge. Et plus de vin que jamais. Voilà comment nos habitudes alimentaires ont évolué l'an dernier, indiquent les données publiées hier par Statistique Canada.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Bombardés d'informations alarmantes et parfois contradictoires, les consommateurs ont choisi leur philosophie : il faut en prendre, mais aussi en laisser.

Certaines habitudes sont plus faciles à adopter que d'autres. Pour le petit verre de vin quotidien, par exemple, on ne se fait pas prier. Le Canadien moyen boit presque 50 % plus de vin qu'il y a 10 ans, soit plus de 14 litres l'an dernier. Le Québécois moyen ? Sûrement pas mal plus. Après tout, c'est nous qui buvons 42 % de tout le vin rouge vendu au pays, rapportait Statistique Canada l'automne dernier.

Il y a une autre source d'antioxydants qui fait fureur : les petits fruits foncés. Le goût pour les bleuets, framboises et autres fraises a augmenté de façon spectaculaire depuis 20 ans, autant dans le frais que le surgelé. D'ailleurs, les fruits ont, de façon générale, beaucoup gagné en popularité durant cette période. Et les fruits transformés (en conserve ou surgelés) ont progressé trois fois plus vite que les fruits frais.

L'enthousiasme est loin d'être aussi délirant au rayon des légumes. Que ce soit dans le frais ou dans la conserve, les ventes stagnent au même niveau qu'il y a 20 ans. Seule la consommation de surgelés a augmenté, mais elle demeure marginale. Manger plus de fruits et légumes ? De toute évidence, la moitié du message des nutritionnistes ne passe pas. Il faut dire que les fruits, plus sucrés et nécessitant moins de préparation, sont plus faciles à apprivoiser que les légumes. Avis aux maraîchers : si vous voulez vendre votre récolte, il va falloir trouver des façons de la transformer en ingrédients pratiques et appétissants.

Il y a un autre message qui ne passe plus : celui sur la nécessité de réduire notre apport en viande rouge. Après deux ans de recul, la consommation a recommencé à augmenter. Les vieilles habitudes ont la vie dure…

Au rayon des produits laitiers, par contre, la transformation est radicale. On accepte de remplacer le lait à 2 % ou 3,25 % par la version à 1 % ou carrément écrémée, mais ce n'est que pour mieux se rattraper sur le fromage. Nous en mangeons plus de 12 kg par an chacun, 20 % de plus qu'il y a 20 ans… et 78 % de plus qu'il y a 30 ans.

Du strict point de vue nutritionnel, le panier d'épicerie des Canadiens s'est beaucoup amélioré, mais comme on le voit, il est loin d'être parfait. Du point de vue des saveurs, toutefois, il n'a jamais été aussi riche. Tant mieux. Car une alimentation santé passe aussi par la variété.

serge.chapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Oui, nous sommes des « Canadiens français »

Merci M. Pratte de souligner dans votre éditorial d'hier cet aspect du rapport Bouchard-Taylor qui, enfin, réintroduit et réhabilite l'expression « Canadien français ». Votre analyse est on ne peut plus exacte du pouvoir des mots et de la volonté des sécessionnistes de la province de Québec d'épurer de notre lexique politique toute référence au Canada. Toutefois, je suis moins d'accord avec les commissionnaires Bouchard et Taylor de parler « d'origine » canadienne-française, puisque je crois, d'une part, que l'origine dont il est question est européenne et relève donc de la France et, d'autre part, parce que de dire que l'identité canadienne-française est (seulement) une origine suggère qu'on n'est plus canadien-français au Québec de nos jours. Or, considérant le résultat des référendums et, encore récemment, des sondages auprès de la population du Québec, nous sommes toujours dans les faits des Canadiens dont la très grande majorité des ancêtres sont venus de France (donc, d'origine française). Bref, l'expression la plus juste demeure « Canadiens français ».

Stéphane Beaulac, professeur de droit, Université de Montréal
auteur du livre *The Power of Language in the Making of International Law*

L'art de la propagande

Les Québécois francophones d'origine « canadienne-française » sont d'origine française. Les Québécois d'origine française, sont d'origine française… Avant le Canada, le monde existait, et… il y avait la France, entre autres pays. Les fédéralistes sont maîtres dans l'art de la propagande. Le mot Canada doit partout apparaître. Peu importe qu'ils arrêtent l'ascendance des Québécois en cours de route. Ce n'est pas parce que le vocable décrit mieux notre origine qu'il est ressorti des boules à « mythes », c'est pour une fois encore rapetisser le Québec, les Québécois aux seules frontières du Canada. On l'a fait, on le fait, pour les frontières territoriales, maintenant on le fait pour les frontières temporelles. On arrête le temps. Faut le faire… N'importe quoi ! Comme si l'histoire du monde se résumait à celle du Canada, ce nouveau jardin d'Éden où tout commence. Dommage, dans notre origine française, le mot Canada n'apparaît pas. Il fallait donc inventer quelque chose… Comme si l'origine des Italo-Québécois s'arrêtait au Québec, au Canada. Les Italo-Québécois ne sont pas d'origine « canadienne-italienne », ils sont d'origine italienne. Dommage, le mot Canada n'apparaît pas…

Luc Archambault

OPINION

Un texte très inquiétant

Le rapport Bouchard-Taylor est un document fortement idéologique qui plaide pour l'implantation définitive du multiculturalisme au Québec

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

L'auteur est candidat au doctorat en sociologie à l'UQAM.

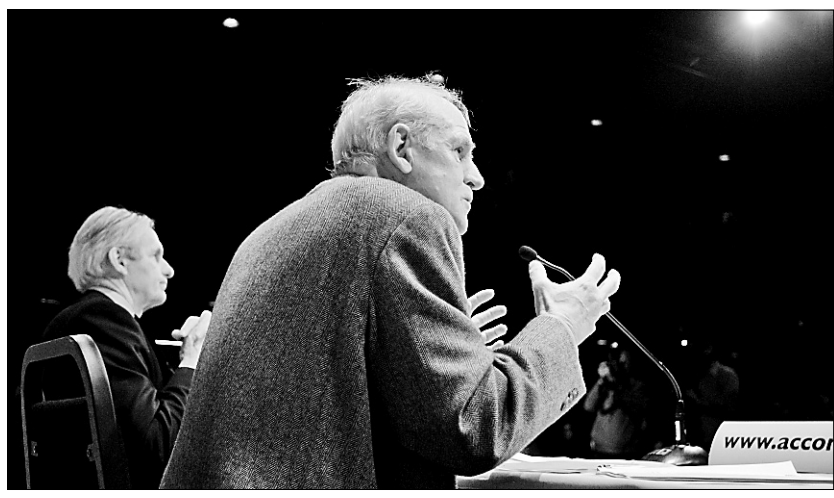

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

En cherchant à distinguer artificiellement l'interculturalisme du multiculturalisme, les commissaires Bouchard et Taylor tendent à exclure du débat une troisième option qui correspond pourtant massivement aux préférences de la population : l'affirmation de la culture nationale majoritaire.

La seule lecture des recommandations un peu fades du rapport Bouchard-Taylor fait écran au caractère radical du diagnostic qui s'y trouve. Loin d'être un rapport de « sages » comme l'ont affirmé trop de journalistes très pressés d'en célébrer la pertinence, il s'agit d'un document fortement idéologique plaidant pour l'implantation définitive du multiculturalisme au Québec. Il faut lire tout le rapport malgré son vocabulaire codé, crypté même, symptomatique de la langue de bois politiquement correcte, pour en comprendre les enjeux. On verra alors se dessiner une nouvelle manière de penser le Québec qui n'est pas sans susciter de vives inquiétudes.

Le rapport de la commission Bouchard-Taylor est centré sur la notion d'interculturalisme, qui serait la réponse québécoise appropriée au problème de la fragmentation de nos sociétés. Il y aurait dans ce dernier un souci réconciliateur absent du multiculturalisme à la canadienne. Mais en cherchant à distinguer artificiellement l'interculturalisme du multiculturalisme, on cherche en fait à exclure du débat une troisième option qui correspond pourtant massivement aux préférences de la population : l'affirmation de la culture nationale majoritaire. Et pour cause : du point de vue des commissaires, une telle affirmation est rejetée d'emblée, parce qu'elle serait équivalente à une forme de volonté assimilatrice, fondamentalement antidémocratique. On comprend donc le raisonnement : il y a d'un côté le multiculturalisme et de l'autre, un refus de la démocratie. C'est à partir d'un tel appareil conceptuel que les commissaires ont abordé le problème des accommodements raisonnables, en diabolisant tous ceux qui n'acceptaient pas leur philosophie de base. (…)

Il s'agit donc de se retourner contre la majorité et d'entreprendre une grande thérapie identitaire pour transformer sa représentation d'elle-même et l'intégrer à une « nouvelle culture citoyenne et interculturelle » qui repose justement sur le dépassement de l'héritage fondateur de la société québécoise. Autrement dit, la véritable culture commune au Québec ne serait pas la culture québécoise mais une « citoyenneté interculturelle » à fabriquer de toutes pièces à partir de chartes de droits sacralisées. On invite alors la majorité à s'intégrer à une nouvelle identité fabriquée en laboratoire par la technocratie pluraliste, une identité dont elle entraverait pour l'instant la naissance en se posant comme culture de référence alors que les minorités seraient déjà disponibles pour une telle refondation. De là le retour de l'expression « canadien-français » pour parler des Québécois, régression symbolique apparemment indispensable pour soustraire à ces derniers toute prétention à se poser comme norme d'intégration identitaire pour l'ensemble de la collectivité. À toujours chercher une nouvelle manière de nommer les Québécois, ne doutons pas que les commissaires auraient bien pu finir par les qualifier de Paléo-Québécois.

Selon MM. Bouchard et Taylor, l'affirmation de la culture nationale majoritaire, celle du Québec historique, serait une affirmation illégitime et antidémocratique.

Une communauté parmi d'autres

Pour le rapport, la culture québécoise n'est jamais un fait de l'histoire, mais un projet à construire en laboratoire. La majorité francophone n'est plus qu'une communauté parmi d'autres dans une société multiculturelle à reconstruire « conformément à la règle de droit et aux impératifs du pluralisme » permettant « à une identité de se développer à titre de culture citoyenne ». On comprend ici que c'est à travers les chartes et le multiculturalisme que nos sociétés doivent se reconstruire, et que l'identité collective ne sera désormais tolérable que dans la mesure où elle prendra forme à travers ces exigences. Cette sacralisation des chartes est évidemment indispensable pour neutraliser la souveraineté populaire qui s'exercerait à partir d'un principe majoritaire que l'on désire une fois pour toutes disqualifier. À terme, ce sont les chartes qui devront générer une identité collective, enfin « démocratisée » et parfaitement conforme à la religion multiculturelle.

Résumons-le tout ainsi : le rapport de la commission Bouchard-Taylor repose ainsi sur le postulat que l'affirmation de la culture nationale majoritaire, celle du Québec historique, serait une affirmation illégitime et antidémocratique. Mais doit-on vraiment le rappeler, il n'y a pourtant rien d'antidémocratique à placer au centre d'une société sa culture fondatrice. La culture nationale ne doit pas consentir à sa liquidation. La société québécoise est traversée par une histoire qu'elle devrait tout simplement assumer sans complexe. Ce rapport, loin de résoudre les problèmes actuels du Québec sur le plan identitaire, ne contribue qu'à les amplifier en disqualifiant les préoccupations populaires et en s'acharnant dans la sacralisation d'une idéologie multiculturelle basculant silencieusement vers une forme faussement vertueuse d'autoritarisme.

Lisez le blogue de l'édito !
www.cyberpresse.ca/edito

FORUM

Attention, danger !

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pourquoi le meurtre d'une femme enceinte devrait-il être plus sévèrement puni que celui d'une mère de trois enfants ? Dans un cas, il n'y a pas d'orphelin, puisque le fœtus n'est pas un être humain distinct du corps de la mère. Dans le second cas, le meurtre laisse trois enfants orphelins ! Même si l'agression d'une femme enceinte est un geste particulièrement révoltant, les dommages émotionnels causés par le meurtre d'une mère de famille ne sont-ils pas encore plus dévastateurs ?

Pourquoi serait-il plus grave d'assassiner une femme enceinte que la mère de trois enfants bien vivants ?

C'est la question, parfaitement logique, que suscite l'étrange projet de loi du député conservateur Ken Epp – un projet de loi privé qui, à cause de l'inertie des libéraux, risque de devenir une loi qui rendrait le meurtrier d'une femme enceinte coupable de « fœticide », et qui ferait de « l'enfant pas encore né » la seconde victime de l'agression.

On aura beau dire, c'est la reconnaissance juridique du fœtus, et – au moins au plan symbolique – un premier pas vers la reconnaissance du fœtus comme un être humain distinct du corps de la femme. Or, c'est précisément ce principe qui est à la base du mouvement d'opposition à l'avortement. Le projet Epp est-il une tentative de ramener le Canada vers la recriminalisation de l'avortement ?

Les juristes le nient en faisant valoir que le projet de loi, tel que rédigé, exclut spécifiquement l'avortement. Mais ce n'est pas ce que pensent les groupes qui luttent en faveur de la criminalisation de l'avortement. Ils se réjouissent de cette initiative. Et bien que l'auteur de ce bill C-484 se défende de vouloir retourner à l'ère pré-Morgentaler, il est, de son propre aveu, opposé à l'avortement. C'est d'ailleurs le deuxième député conservateur à déposer un projet de loi visant la reconnaissance juridique du fœtus.

L'objectif est subliminal mais évident : on veut poser les jalons d'une recriminalisation de l'avortement. Un pas après l'autre… Il suffira, un jour, de faire sauter l'article qui exclut l'avortement du champ d'application de la loi. Et d'ici là, rien n'empêchera les groupes pro-vie de se servir de cette loi pour porter leur cause devant la Cour suprême.

Autrement, ce projet de loi n'a aucun sens, aucune justification. Pourquoi, je le répète, serait-il plus grave d'assassiner une femme enceinte plutôt que la mère de trois enfants bien vivants ?

On le sait, le parti du Reform – la formation de droite qui, en se fusionnant avec les Tories, a donné naissance au Parti conservateur de Stephen Harper – est depuis longtemps associé aux groupes pro-vie. M. Harper, par nécessité électorale, a mis la pédale douce sur ce sujet, mais la tendance reste vivace au sein de son parti.

////////////////////////////

Or, que fait Stéphane Dion ? Rien. Ses députés sont libres de voter comme ils le veulent sur cette question, ce qui a permis au projet de loi de franchir l'étape des deux premières lectures. Cette incurie est impardonnable. Si, comme le prétendent les juristes, le libellé du bill C-484 exclut l'avortement, alors ce projet de loi ne peut être vu comme une affaire de conscience personnelle. Il n'y a aucune raison de tenir un vote libre sur le sujet.

Le pire, c'est que les libéraux ont tellement pris cette affaire à la légère que nombre d'entre eux, à commencer par leur chef, ne se sont même pas donnés la peine de participer aux votes. En revanche, les libéraux pro-vie étaient présents, eux ! Et le Bloc et le NPD n'ont pas assez de députés pour faire contrepoids.

Stéphane Dion a expliqué ainsi son indifférence : « Si c'était un vote plus déterminant, qui affecterait directement la population canadienne, on regarderait ça de plus près… » Ah tiens, faut-il croire que les femmes ne font pas partie de « la population canadienne » ?

Comme l'opposition officielle n'a pas sonné la clochette d'alarme, ce projet de loi aurait poursuivi son petit bonhomme de chemin dans l'ombre, n'eût été l'intervention, en avril, de la Fédération des médecins spécialistes, qui craint un retour à l'époque où les gynécologues et les obstétriciens qui pratiquaient des avortements étaient passibles de poursuites criminelles.

Ce projet de loi est équivoque et dangereux. Qu'attendent les libéraux pour se réveiller ?

Duceppe, « un nouveau Pétain »

Défendant ses propos sur Michaëlle Jean, VLB estime que le chef du Bloc québécois est « heureux comme un poisson dans l'eau de se montrer plus *canadian* que les *Canadians*. »

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

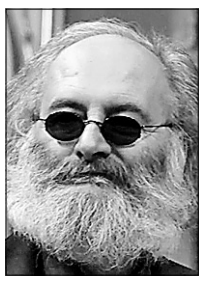

M. Beaulieu est écrivain.

Devant la dérive que tout un chacun fait des propos que j'ai tenus dans *L'aut'journal* sur la gouverneure générale du Canada, permettez-moi d'apporter quelques précisions sur ce que j'ai écrit là-dessus. (…)

Bien évidemment, j'ai été fâché quand M^me^ Jean a accepté de devenir la gouverneure générale du Canada parce que je la trouvais bien naïve et peu conséquente d'accepter un poste qui est le symbole même du colonialisme britannique qui a toujours mal servi la cause québécoise. (…)

On m'accuse d'être raciste parce que j'ai dit que M^me^ Jean, depuis qu'elle occupe la fonction de gouverneure générale, se comporte comme une reine-nègre, de la même façon que se comportaient et se comportent toujours les puissances toujours colonisatrices en Afrique, en contribuant à installer au pouvoir des chefs qui deviennent des rois-nègres. Moi qui étudie actuellement l'histoire des rois-nègres africains, je peux dire que la situation des Noirs est peut-être encore pire qu'à l'époque du colonialisme d'autrefois.

Mes détracteurs ont dit que Jeanne Sauvé et Adrienne Clarkson ont été avant M^me^ Jean gouverneures générales du Canada et qu'on ne les a pas accusées d'être des reines-nègres. Il y a une raison simple à cela : M^me^ Sauvé et M^me^ Clarkson ne sortaient guère de leur fonction apolitique. Même que M^me^ Clarkson, dans l'un de ses premiers discours, disait considérer le Québec comme une société distincte et qu'elle était résolue à travailler pour son épanouissement, au même titre qu'elle allait le faire pour les autres provinces du Canada, mais avec plus de sympathie encore parce qu'elle aimait les valeurs que les Québécois défendaient. Elle était originaire d'Asie et savait les souffrances que vivent les peuples qui se sentent menacés. Avoir dit de M^me^ Sauvé et de M^me^ Clarkson qu'elles étaient des reines-nègres aurait donc été absolument insultant parce que totalement démagogique.

Le cas de Michaëlle Jean est tout à fait différent : dès qu'elle fut nommée gouverneure générale, elle a oublié qu'elle devait représenter tous les Canadiens et de façon apolitique comme le veut la fonction qu'elle occupe. Elle a donc sauté à pieds joints dans le train du gouvernement fédéral et, par ses prises de position, voudrait bien nous réduire, nous Québécois francophones, à une communauté mineure dans le grand ensemble *canadian*. Comme indépendantiste qui croit que le Québec est un pays, ai-je le choix de ne pas voir en elle une ennemie et n'ai-je pas le droit de dire qu'elle est une Reine-Nègre au service d'un pouvoir qui rêve au jour où il aura réussi à nous neutraliser totalement ?

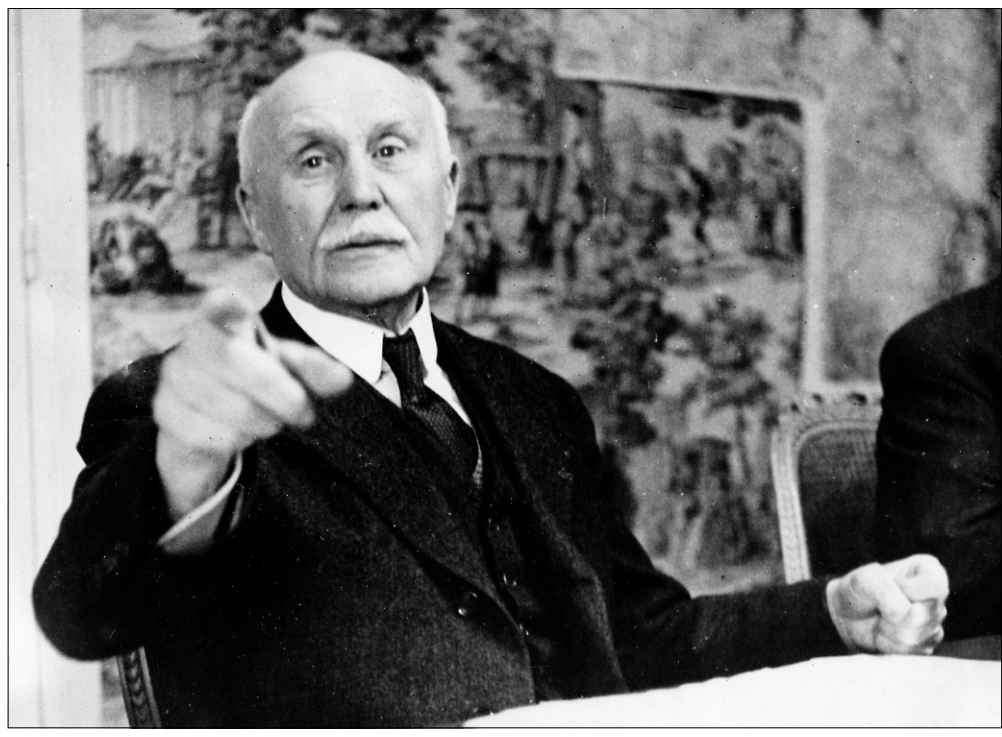

ARCHIVES LA PRESSE

Le maréchal Philippe Pétain, qui a dirigé la France pendant l'occupation nazie, a été condamné à mort pour haute trahison en 1945 (gracié à la prison à vie par la suite), après avoir choisi de collaborer avec l'Allemagne d'Adolf Hitler.

Bloc québécois

Évidemment, comme les Canadiens anglais et les fédéralistes québécois ne veulent pas qu'on fasse de débat là-dessus, on fait de moi un saint Sébastien dont on voudrait se débarrasser. Le plus étonnant, c'est que les radicaux dans ce domaine-là sont les gens du Bloc québécois. Il est vrai toutefois qu'ils ne parlent plus d'indépendance depuis belle

« Nous finirons bien par vaincre en dépit de la Reine-Nègre, du maréchal Pétain et des racistes *canadian*. »

lurette, et qu'ils se contentent de défendre prétendument les intérêts du Québec à Ottawa. Gilles Duceppe ressemble de plus en plus au maréchal Pétain, heureux comme un poisson dans l'eau de se montrer plus *canadian* que les *Canadians*, contribuant ainsi à l'établissement d'un Canada en apparence uni et fonctionnant plutôt bien.

Si Barack Obama avait eu le manque de courage de Gilles Duceppe, il ne se serait jamais lancé dans la course à l'investiture présidentielle américaine, les sondages ne lui accordant pas plus de voix que Gilles Duceppe en avait quand il lança sa campagne vite avortée contre Pauline Marois. S'il avait persisté, s'il y avait mis toute sa passion, s'il avait proposé véritablement un projet de pays et de société, pourquoi n'aurait-il pas, comme Barack Obama, renversé la vapeur ? Aujourd'hui, voilà Gilles Duceppe forcé à jouer le rôle d'un petit roquet à Ottawa. C'est d'un tragique sans nom dont je crains fort que les Québécois se souviendront aux prochaines élections fédérales.

Pour terminer, ce petit mot encore sur le racisme dont on m'accuse. Si je l'étais, aurais-je écrit tous ces ouvrages dans lesquels j'ai salué les mouvements de libération des Noirs, ceux des mulâtres de l'Amérique du Sud, ceux des Métis de l'Ouest canadien, ceux des Indiens de l'Amérique du Nord, et serais-je en train d'écrire un roman sur les rois-nègres mis au pouvoir par les puissances de l'Occident afin de s'enrichir sans mauvaise conscience aux dépens de peuples qui ne cessent de s'appauvrir ? Si j'étais raciste comme tous ces fanatiques qui me menacent aujourd'hui de me casser la gueule, aurais-je accepté l'invitation de Dany Laferrière de passer quelque temps en Haïti avec lui parce que j'admire la résistance difficile et courageuse de son peuple qui représente le seul pays francophone dans les Amériques ?

Pour le reste, tout ce qui grouille, grenouille et scribouille n'a à mes yeux pas plus de conséquences que cela en eut dans d'autres circonstances. Nous vaincrons. Nous finirons bien par vaincre en dépit de la reine-nègre, du maréchal Pétain et des racistes *canadian*.

FORUM@LAPRESSE.CA

Des rêves dépassés

M. Victor-Lévy Beaulieu, vous faites partie de ces gens de ma génération qui restent accrochés à des rêves dépassés. Plusieurs d'entre nous ont compris, lors du référendum de 1995, il y a 13 ans déjà, que les Québécois ne voulaient pas d'un Québec soi-disant indépendant. Nous vivons le Québec d'aujourd'hui et il nous plaît. Il est multiculturel et fascinant ce Québec, que nous considérons comme une nation. M^me^ Jean, M. Laferrière et tant d'autres qui ne répondent pas à vos critères de citoyenneté en font tous partie intégrante. Alors M. Beaulieu, ne sortez surtout pas de vos terres car vous pourriez vous corrompre à fréquenter des gens qui n'ont aucunement le goût de lire votre prose pompeuse et ne regrettent aucun des déprimants téléromans dont vous nous avez accablé pendant des années. Surtout M. Beaulieu, si vous n'avez rien à dire d'intelligent et d'intelligible, pour le bien de tous, gardez donc un long, un très long silence.

Jean Chenay, Montréal

L'hypocrisie du Bloc québécois

La controverse impliquant Victor-Lévy Beaulieu est une tempête dans un verre d'eau. VLB a ainsi exposé l'hypocrisie du Bloc québécois à Ottawa. Que dire en effet de l'hypocrisie d'une députée et de son chef prétendument indépendantistes qui ne voient pas de reine-nègre dans la gouverneure générale ? Michaëlle Jean n'est d'ailleurs pas la première reine-nègre, ni la dernière. Des rois-nègres, il n'en manque pas au Québec. Le Bloc devrait le savoir, à moins qu'il ne soit composé lui-même de rois-nègres ?

Hadrien Thomas, Gatineau

Restreindre le droit de parole ?

PHOTO PC
Emmanuel Dubourg

Emmanuel Dubourg, député libéral « très provincial » de Viau, a déclaré que Victor-Lévy Beaulieu n'avait pas le droit de s'attaquer à Michaëlle Jean qui, selon lui, « est plus qu'une reine », mais « un modèle, un modèle d'excellence ». Il entend sensibiliser ses collègues du caucus pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin d'interdire les critiques « blessantes ». Ayoye ! Est-ce que ce député dont les origines sont haïtiennes voudrait limiter le droit de parole au Québec ? Est-ce qu'il est un admirateur de la reine d'Angleterre et de sa gouverneure générale ? Est-ce que M. Dubourg veut reproduire ici certains côtés de son pays d'origine ?

Gilles Bousquet, Saint-Hyacinthe

Une suggestion à VLB

M. Beaulieu, j'ai une suggestion pour vous : plutôt que de brûler vos livres qui sont d'une grande qualité, vous devriez faire un autodafé (destruction par le feu) de tous vos textes où vous dites des niaiseries. Je vous propose de commencer par votre tout dernier texte concernant Michaëlle Jean. Pour le reste, vous avez été très prolifique dernièrement. Il serait très prudent de votre part de garder un extincteur pas trop loin, le brasier pourrait prendre une ampleur incontrôlable.

Jean-Claude Boivin-Langlais

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

HANDYCAM®

SONY®

Pour une vie haute en couleurs

Le caméscope haute définition Handycam[MD] de Sony avec x.v.Color[MC] et microphone zoom à 5.1 canaux.

Obtenez une expérience plus vive avec x.v.Color[MC] et le microphone zoom à 5.1 canaux du caméscope HD Handycam de Sony. La technologie x.v. Color[MC] saisit et affiche près de deux fois plus de couleurs qu'auparavant. Le microphone zoom à 5.1 canaux vous permet de zoomer sur le sujet et d'obtenir une sonorité plus forte et plus concentrée. La meilleure couleur et le meilleur son dans un seul appareil.

Full HD 1080 | enregistrement 1920×1080 | Face Detection pour vidéo et photo | BRAVIA Sync | x.v.Color

Caméscopes Handycam haute définition à disque dur

- Disque dur de 120 Go pour 48 heures d'enregistrement HD*
- Photos à 10,2 mégapixels
- Objectif Carl Zeiss[MD] Vario-Sonnar[MD] T*
- Stabilisation d'image optique
- ACL Xtra Fine de 3,2 po
- Microphone zoom intégré avec Dolby Digital 5.1 canaux

Disque dur de 120 Go — 48 HEURES D'ENREGISTREMENT HD

HDD HARD DISK DRIVE

HDR-SR12 | **1499,99 $**

HDR-SR12

HDR-SR11 | **1299,99 $**

- Disque dur de 60 Go pour plus de 22 heures d'enregistrement HD*
- Toutes les autres caractéristiques de HDR-SR12

HDR-SR11

HDR-SR10 | **999,99 $**

- Disque dur de 40 Go pour plus de 15 heures d'enregistrement HD*
- Photos de 4,0 mégapixels
- Objectif Carl Zeiss Vario-Sonnar T*
- Stabilisation d'image optique

** En mode LP*

HDR-SR10

Caméscopes à disque dur pour enregistrement longue durée

HDD HARD DISK DRIVE

DCR-SR45 | **599,99 $**

- Disque dur de 30 Go
- Zoom optique 40X
- Objectif Carl Zeiss[MD]
- Grand écran ACL tactile de 2,7 po

DCR-SR45

DCR-DVD610

Caméscopes DVD pour lecture facile

DCR-DVD610 | **449,99 $**

- Zoom optique 40X
- Objectif Carl Zeiss[MD]
- Grand écran ACL tactile de 2,7 po
- Fente pour Memory Stick PRO Duo[MC]

DVD R/RW | RW DVD+Réinscriptible | RW DVD+R DL

20 $ DE REMISE

Recevez une remise de 20 $ à l'achat d'un caméscope Handycam[MD] sélectionné avec trousse d'accessoires Sony applicable*.

Offre valide chez les détaillants autoridsés participants du 1er mai au 30 juin 2008. Le détaillant peut ne pas offrir tous les caméscopes et accessoires Handycam. *Détails en magasin ou visitez www.sonystyle.ca/fr/promotions. Quantités limitées. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre.

HANDYCAM®

sony style — Pour plus d'informations, rendez-vous à votre magasin Sony Style le plus près, ou visitez www.fr.sonystyle.ca/handycam

eco info — Pour plus d'informations sur Sony et l'environnement, visitez www.sony.ca/ecoinfo

Sony Style · Future Shop · Best Buy · Dumoulin · Brault & Martineau · L.L.Lozeau · La Boutique Electronique Fillion · Central Audio Video · Davidson · Caméras Simon · Zone Image

[MD/MC] Sony, Sony Style et Handycam sont des marques déposées, et Incomparable et x.v.Color sont des marques de commerce de Sony Corp. Caractéristiques et spécifications sujettes à changement sans avis. Les images aux écrans ACL sont des simulations.

Incomparable[mc]

3565494A